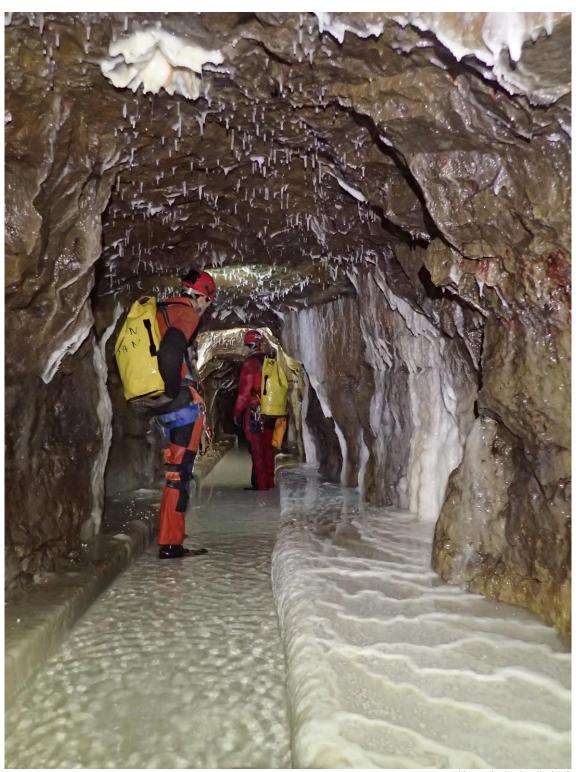
Usania n°21

Annuaire 2018 de l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne





- Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'USAN (article 1 des statuts) « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles ».
- Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54 S 433.
- Conventionnée par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances sous le numéro 147102.
- Agréée le 30 janvier 2001 par l'Inspection Académique de Meurthe-et-Moselle.
- Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle



Olivier GRADOT, Spéléodrome

Présentation du vingt-et-unième Usania et ouverture de l'assemblée générale 2018

Chères Usaniennes, chers Usaniens, chers amis et sympathisants du club,

J'ai le plaisir de vous présenter *Usania* n° 21, notre annuaire, bilan de l'année écoulée, et dont c'est la vingt-et-unième édition. Ce document de synthèse constitue une aide précieuse à la rédaction de nos demandes de subvention et pour présenter le club et ses actions. Inventé par le secrétaire de 1998, il est réalisé chaque année par le secrétaire, à savoir : les numéros 1 (1998) à 11 (2008) par Christophe Prévot, 12 (2009) et 13 (2010) par Pascal Cuxac et depuis le numéro 14 (2011) par Bertrand Maujean que je remercie ici vivement pour le lourd travail de collecte et de mise en page, en plus du travail sur les statistiques du club.

Depuis sa création en 1998, son nombre de pages a très rapidement augmenté :

					-, -							~									
Année	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Numéro	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Nb pages	26	42	68	74	78	100	84	96	92	92	138	79	89	108	117	118	93	84	91	58	49
- dont club	26	42	54	56	58	58	58	56	60	60	90	67	68	56	67	74	58	59	61	56	48
- dont F.F.S.	0	0	14	18	20	42	26	30	32	30	48	12	21	52	50	41	35	25	30	2	1

(N.B.: comme en 2017, les documents fédéraux n'ont pas été inclus, mais uniquement les emplacements où il est possible de les retrouver via internet).

Dans cet annuaire vous trouverez les divers documents vous permettant d'avoir une photographie des activités de notre club au cours de l'exercice 2017 ainsi que ceux indispensables pour le déroulement normal de notre assemblée générale d'aujourd'hui. Vous y trouverez également quelques renseignements statistiques concernant notre club et les instances fédérales déconcentrées ou nationales.

Je termine cette présentation en encourageant les membres du club à envoyer à la rédaction de notre bulletin mensuel, *Le P'tit Usania*, les articles et photos liés à la vie du club mais aussi d'ordre plus général relatif à nos passions : la spéléologie, le canyonisme, la plongée, l'escalade, etc. *Le P'tit Usania* constitue une mémoire du club et il est souhaitable que les camps, stages, exercices, expéditions, etc. dépassent le cadre du simple compte rendu oral succinct fait lors d'une réunion mensuelle du club. Je remercie les nouveaux auteurs de cette année et les encourage. Futurs auteurs n'hésitez pas, *Le P'tit Usania* attend vos écrits.

Je profite de cette ouverture d'A.G. pour remercier chaleureusement tous les membres et amis qui font vivre le club et participent aux animations pour que notre club puisse continuer à remplir ses objectifs, disposer d'un budget conséquent et recevoir des subventions.

Chers amis je clos cette présentation avec mes meilleurs vœux 2018 que je vous souhaite riche en aventures et découvertes souterraines et en canyons.

Nancy, le 17 février 2018 Christophe Prévot, Président de l'USAN

Illustrations: Olivier GRADOT, Théo PRÉVOT, Christophe PRÉVOT

Sommaire

1	Déroulement de l'assemblée générale du 17 février 2018	5
2	Statuts de l'USAN	7
3	Rapport moral du Président (Christophe PRÉVOT)	13
4	La place de l'USAN au sein de la F.F.S. (Christophe PRÉVOT)	15
5	Renseignements statistiques (Bertrand MAUJEAN)	19
6	Rapport financier (Delphine CHAPON)	23
7	Rapport d'activités	25
8	Projet associatif pour 2018 (Christophe PRÉVOT)	37
9	Panorama de presse	43
10	Inventaires de matériels	46
11	Coordonnées et adresses utiles	47
12	Documents annexes disponibles sur Internet	47



Théo PRÉVOT, Gouffre de la Sonnette

1 Déroulement de l'assemblée générale du 17 février 2018

- enregistrement des ultimes cotisations permettant de définir le corps électoral de l'A.G. à venir. Le corps électoral est constitué des membres majeurs à la date de l'A.G., fédérés en 2017 et à jour de cotisations pour 2018. En vertu de nos statuts, le quorum est défini par les deux tiers du corps électoral pour que soient valides les délibérations de l'A.G.
- ✓ relevé des procurations
- ✓ inscription des présents et représentés
- ✓ remise des pouvoirs aux électeurs et mandatés
- ✓ vérification du quorum

14 h 30

- 1 ouverture de l'A.G. par le président sortant
- 2 vote des nouveaux statuts
- 3 vote du compte rendu d'A.G. 2017
- 4 lectures des rapports annuels et votes des quitus
 - ✓ lecture du rapport moral par Christophe Prévot, président

 - ✓ questions éventuelles au président
 ✓ lecture des renseignements statistiques du club par Bertrand Maujean, secrétaire
 - ✓ lecture du rapport général d'activités par le secrétaire
 - ✓ questions éventuelles au secrétaire
 - ✓ lecture du rapport financier par Delphine Chapon, trésorière
 - ✓ questions éventuelles à la trésorière
 - ✓ lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, Pascal Admant et Christine Houlné
 - ✓ votes des quitus à main levée au président, secrétaire et trésorier
 - ✓ lectures des comptes rendus d'activités des directeurs de commissions
- 5 élections des mandants
 - ✓ lecture de l'article 7 des statuts en vigueur, concernant les compositions et modes d'élections au comité directeur et au bureau du club
 - ✓ désignation par l'A.G., d'un président de séance et de scrutateurs
 - ✓ inscription des candidats au C.D.
 - ✓ élection à bulletin secret du C.D. composé de 10 membres
 - suspension de séance pour dépouillement du vote
 - proclamation des résultats par le président de séance
 - réunion du nouveau C.D. qui décide la proposition de président
 - reprise de l'A.G. et élection à bulletin secret par l'A.G. du président proposé
 - proclamation des résultats du vote et, si non-élection, reprise des deux points précédents
 - relevé des candidatures aux postes de directeur des commissions
 - suspension de séance et réunion du C.D. qui désigne le nouveau bureau, et les directeurs des commissions
 - information de l'A.G. de la constitution du nouveau bureau et des commissions
 - relevé des candidatures et élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2018.
- 6 vote du projet associatif global et des projets 2018
- 7 vote du budget prévisionnel 2018
- 8 questions diverses
- 9 fermeture de l'A.G. par le président élu

1<u>9 h</u>

- verre de l'amitié sur place
- établissement du programme de mars 2018

20 h 30

repas dans un restaurant



Olivier GRADOT, Spéléodrome

2 Statuts de l'USAN

Est reproduit ci-dessous le projet de nouveaux statuts de l'association, soumis au vote lors de la présente A.G., et élaboré lors des réunions mensuelles de l'année 2017.

Les précédents statuts sont visibles dans les précédents USANIA depuis 1986.

TITRE I: DÉFINITION - BUT - COMPOSITION

I-1 L'ASSOCIATION

Art. 1

L'association dite UNION SPÉLÉOLOGIQUE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE, soit par abréviation USAN, a été déclarée en préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le nom UNION SPÉLÉOLOGIQUE AUTONOME DE NANCY (numéro de déclaration 2143 ; numéro au registre national des associations : W543003329).

Elle a pour but de grouper les personnes de la région de Nancy s'intéressant à l'exploration, la visite, l'étude et la protection du milieu souterrain, naturel, artificiel ou anthropique et de leur faune, et des canyons.

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, sa durée est illimitée.

Son siège social est fixé à la Cité des sports de Nancy-Thermal à Nancy. Il peut être transféré dans la métropole du Grand Nancy par simple décision de son conseil d'administration.

Elle adhère à la Fédération française de spéléologie.

I-2 LES MEMBRES

Art. 2

L'association se compose de

1-membres actifs,

2-membres stagiaires,

3-membres associés,

4-membres honoraires,

5-membres d'honneur.

Les membres actifs sont les pratiquants affiliés à la F.F.S.

Les membres stagiaires sont les pratiquants non affiliés à la F.F.S.

Les membres associés sont les conjoints et descendants des membres actifs ou stagiaires, qui ne sont pas déjà des membres pratiquants.

Les membres honoraires sont les personnes sympathisantes de l'association et licenciées à la F.F.S. dans un autre club ou les personnes apportant leur concours lors d'organisation de manifestations ou les personnes souhaitant accéder aux infrastructures sportives (gymnase, piscine...) via l'USAN et étant licenciées par ailleurs (F.F.S., F.F.M.E., CAF, F.F.E.S.S.M., F.S.G.T...).

Les membres d'honneur sont les personnes ayant rendu d'importants service à l'association. Ils sont nommés en tant que tels par l'assemblée générale et dispensés de toute cotisation.

Art. 3

Toute personne, française ou étrangère, peut adhérer à l'association.

Les demandes d'adhésion sont reçues par le bureau.

Les candidats âgés de moins de 18 ans adhérant comme membre actif ou stagiaire doivent fournir une autorisation signée par le responsable légal.

Le bureau statue sur les demandes d'adhésion, sans être tenu en cas de refus de fournir des explications.

Toute adhésion comporte le versement d'une cotisation fixée annuellement en assemblée générale.

L'appartenance à l'association implique le consentement entier et sans réserve aux présents statuts et au règlement intérieur.

Art. 4

La qualité de membre de l'association se perd par

- 1-la démission adressée au bureau,
- 2-l'exclusion prononcée par le bureau, pour toute atteinte grave aux intérêts de l'association; cette décision doit être ratifiée par le conseil d'administration.
 - 3-la radiation pour non-paiement de cotisation.

La démission, l'exclusion ou la radiation implique l'abandon définitif de tout droit sur l'actif social de l'association.

I-3 LES SECTIONS

Art. 5

Les membres peuvent à leur demande être groupés en sections particulières en fonction de leur résidence géographique, de leur spécialisation spéléologique ou de leur affinité personnelle. Les membres non-inscrits dans une section particulière constituent la section centrale.

Les sections sont créées par le conseil d'administration.

Chaque section peut indépendamment appartenir à une autre association à caractère non strictement spéléologique.

Chaque section est animée par un membre actif qu'elle désigne comme responsable.

TITRE II : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Art. 6

L'assemblée générale se compose de tous les membres actifs, âgés d'au moins 16 ans, de l'année précédente et à jour de cotisation pour l'année en cours. Les mineurs de moins de 16 ans, actifs l'année précédente et à jour de cotisation pour l'année en cours, sont représentés par un responsable légal. Les autres membres peuvent assister à l'A.G. au titre d'observateur.

Art. 7

Elle se réunit ordinairement une fois par an sur convocation du président, à une date fixée par le conseil d'administration. Elle peut être convoquée extraordinairement par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est fixé par le conseil d'administration. Tout membre actif peut demander l'inscription à l'ordre du jour de questions diverses.

Art. 8

L'assemblée générale entend les rapports sur la gestion, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration.

Elle adopte le règlement intérieur.

Art. 9

Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé, le nombre de pouvoirs par représentant étant limité à 2, sans tenir compte des mandats dus aux mineurs de moins de 16 ans.

Les décisions aux assemblées générales sont prises à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et nuls. Les votes de personne se font à bulletin secret.

TITRE III : ADMINISTRATION

III-1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Art. 10

L'association est administrée par un conseil d'administration élu pour une durée de un an composé :

-des responsables des sections,

-des membres élus par l'assemblée générale à concurrence de 12, élus au scrutin secret plurinominal pour un an et choisis parmi les membres actifs de l'association âgés de 16 ans au moins au jour de l'élection. Un nombre de postes est réservé à égale proportion de sexe que celle des membres composant l'A.G., par arrondi supérieur à la catégorie la moins représentée et arrondi inférieur à la catégorie la plus représentée.

Le conseil d'administration administre l'association selon la politique définie par l'assemblée générale.

Art. 11

Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le président ou, en son absence, par une personne du bureau désignée par le conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Seules les personnes âgées de 16 ans minimum jouissant de leurs droits civiques et justifiant de deux années successives de cotisation comme membre actif peuvent appartenir au conseil d'administration.

Le mandat d'administrateur est compatible avec celui de représentant de l'association à l'assemblée générale départementale.

Art. 12

Le conseil d'administration se réunit 3 fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le président ou sur la demande de deux de ses membres. Pour la validité de ses délibérations la présence ou représentation de la moitié de ses membres est nécessaire.

Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé, le nombre de pouvoirs par représentant étant limité à 1.

Les décisions sont prises à la majorité absolue. Un procès-verbal est établi après chaque séance; il est signé par le secrétaire de séance et le président et amendé et validé par le conseil d'administration lors de la réunion suivante.

Art. 13

Le conseil d'administration institue les commissions dont il a besoin et supprime celles devenues inutiles.

Il en nomme les membres et les révoque et en désigne le responsable suivant le règlement intérieur.

Il élabore le règlement intérieur.

Il suit le budget et décide des aides financières aux membres, de achats de matériels, des acquisitions de biens...

III-2 LE PRÉSIDENT

Art. 14

Dès l'élection du conseil d'administration, l'assemblée générale élit le président de l'USAN, choisi parmi les membres du conseil d'administration sur proposition de ce dernier.

Il est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Son mandat prend fin avec celui du conseil d'administration.

Art. 15

Le président préside les assemblées générales, le conseil d'administration et le bureau. Il ordonnance les dépenses. Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux, notamment pour ester en justice et décider des moyens de recours nécessaires.

Le président peut déléguer certaines de ses attributions dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Toutefois, la représentation de l'association en justice ne peut être assurée, à défaut du président, que par un mandataire agissant en vertu d'un pouvoir spécial.

Art. 16

En cas de vacance du poste de président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de président sont exercées par un président par intérim. Ce président par intérim est un membre du conseil d'administration désigné par celui-ci jusqu'à la prochaine assemblée générale.

III-3 LE BUREAU

Art. 17

Après l'élection du président par l'assemblée générale, le conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, un bureau composé de :

- -un secrétaire,
- -un trésorier.

Aucun cumul de postes n'est possible.

Le trésorier tient la comptabilité, encaisse les règlements et effectue les paiements.

Le secrétaire écrit les procès-verbaux des réunions, convoque les membres et suit le courrier de l'association.

Au besoin, le conseil d'administration peut créer des postes d'adjoints.

III-4 LES REPRÉSENTANTS DE L'USAN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE DU C.D.S. 54

Art. 18

L'assemblée générale désigne, parmi les membres actifs de l'USAN ceux qui représenteront l'association à l'assemblée générale départementale du C.D.S. 54, selon les quotas définis par cet échelon de la F.F.S.

TITRE IV : RESSOURCES

Art. 19

Les ressources de l'association se composent de :

- -la cotisation annuelle versée par chaque membre,
- -les subventions éventuelles européennes, nationales, régionales, départementales et locales,
- -les ressources diverses provenant des fournitures de services rendus, des conférences, et autres prestations,
 - -les ressources du mécénat, du sponsoring, du partenariat,
 - -les dons et abandons de frais,
 - -toute autre ressource permise par la loi.

Les comptes financiers, tenus par le trésorier, sont soumis chaque année avant l'assemblée générale à l'appréciation du conseil d'administration.

Le patrimoine social de l'USAN répond seul des engagements contractés par le conseil d'administration au nom de l'association.

Art. 20

La comptabilité de l'association est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur.

Sous réserve des dispositions de l'article 24 du décret n° 85-295 du 1^{er} mars 1985, cette comptabilité fait apparaître annuellement un compte de résultat de l'exercice et un bilan.

La comptabilité est certifiée chaque année devant l'assemblée générale par deux vérificateurs aux comptes n'étant pas membre du conseil d'administration.

Art. 21

Le barème du remboursement des frais qui seraient engagés par toute personne pour l'accomplissement d'une mission est aligné sur le barème fixé par la F.F.S.

Tout contrat ou convention passé entre l'association, d'une part, et un administrateur, son conjoint ou un proche, d'autre part, est soumis à l'autorisation du conseil d'administration de l'association.

TITRE V: DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Art. 22

Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale, soit sur proposition du conseil d'administration ou sur celle présentée au président par la moitié au moins des membres actifs de l'association au moins un mois avant la séance.

Les modifications de statuts ne peuvent être acquises qu'à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et nuls.

Art. 23

La dissolution de l'USAN ne peut être acquise qu'en assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

La décision pour la dissolution est prise à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et les nuls.

Le bureau en exercice assure la liquidation des biens de l'association qui ne peuvent être dévolus qu'à une ou plusieurs associations semblables.

Art. 24

Le règlement intérieur, élaboré par le conseil d'administration, en conformité avec les présents statuts, précise les conditions d'application de ceux-ci. En cas de divergence entre les statuts et le règlement intérieur, ou en cas de difficultés d'interprétation, les statuts ont force de loi.

Statuts approuvés en assemblée générale à Nancy le 17 Février 2018

Christophe PRÉVOT Président de l'USAN C. PREVOT



Olivier GRADOT, Aven de Noël, Ardèche

3 Rapport moral du Président (Christophe PRÉVOT)

Agenda 2017 du président :

- Mercredi 11 janvier : comité de pilotage de la mise en place de la Fête de la nature au centre des Écraignes de Villers-lès-Nancy
- ➤ <u>Vendredi 6 mars</u>: réunion d'information sur le C.N.D.S. 2017 à la Maison régionale des sports de Lorraine à Tomblaine
- Vendredi 10 mars: réunion avec P. Baudot, adjoint au maire de Nancy chargé des sports, au sujet des locaux de Nancy-Thermal et présentation du dossier de demande de subvention en mairie
- ➤ <u>Jeudi 1^{er} juin :</u> réunion avec P. Baudot, adjoint au maire de Nancy chargé des sports, au sujet des locaux de Nancy-Thermal en mairie
- ➤ Mercredi 14 juin : réunion des utilisateurs des structures sportives communales au palais des sports de Nancy-Gentilly
- ➤ <u>Vendredi 30 juin :</u> assemblée générale de l'Office municipal des sports de Nancy
- Lundi 28 août : réunion préparatoire pour l'opération Faîtes du sport au centre commercial Saint-Sébastien à Nancy
- Lundi 11 septembre : réunion de présentation des règles de sécurité à la piscine A. Nakache
- ➤ <u>Vendredi 15 septembre :</u> réunion à la M.J.C. Jean Savine à Villers-lès-Nancy pour préparation de la journée du patrimoine souterrain
- ➤ <u>Samedi 16 septembre</u>: inauguration de l'exposition sur les travaux de la SESAM dans les mines du Thillot
- ➤ Samedi 2 décembre : 60^e anniversaire du Spéléo-club de Metz

Chers amis,

Voici pour moi le moment du bilan de ma deuxième année de présidence de notre club.

2017 fut une année difficile à cause des changements de locaux. En effet c'est lors de la réunion du 10 mars que nous avons été officiellement informés que nous devions quitter les locaux de Nancy-Thermal prêtés gracieusement par la ville de Nancy pour le 31 décembre, puis le 31 octobre... Dès lors plusieurs membres du club se sont lancés dans des recherches... Fin mai nous avions trois pistes sérieuses (un grenier de 70 m² à côté de Lunéville ; deux caves de 100 m² chacune au Poney club de Nancy; anciennes brasseries à Maxéville) et des pistes de travail. C'est finalement le 19 juillet que Jean-Michel Guyot obtint l'accord tant attendu pour les caves du Poney club. Ce fut un grand soulagement pour tous de disposer d'une surface conséquente à Nancy même. La course était alors engagée : nettoyer les caves et leurs abords, sécuriser les accès, installer l'électricité puis déménager, la dernière séance ayant eu lieu le 23 décembre, quelques jours avant l'état des lieux de sortie des locaux de Nancy-Thermal fixé par le service Immobilier de la mairie de Nancy. Malgré l'adversité et l'incertitude nous avons abattu un énorme travail d'aménagement et de déménagement en seulement cinq mois ! Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé en effectuant des recherches, en venant travailler, en déménageant, en apportant des matériaux... et tout spécialement Martial Martin, le chef de chantier à toute épreuve, et Michel Bronner, le maître électricien. Bravo à tous!

Tout le travail investi dans les locaux a fortement amputé les activités « de terrain » et le bilan des activités s'en trouve touché avec une nette baisse des sorties sous terre ou en canyons. Ces sorties sont relayées dans le bulletin mensuel *Le P'tit Usania* et dans les pages Facebook tenues par Olivier Gradot et Théo Prévot. Malgré tout, 2017 est encore une excellente année pour nos activités d'animation entre les sorties régulières de découverte du milieu souterrain sollicités par des établissements scolaires, des centres de jeunes et des groupes d'amis, et les « grosses » manifestations de septembre-octobre qui nécessitent un fort investissement de tous pour encadrer dans les meilleures conditions tous ceux qui veulent faire leurs premiers pas sous terre et en canyon. Il en résulte une santé financière du club excellente qui permet, depuis deux ans, de faire d'importants investissements en matériels d'exploration et d'initiation.

Notre effectif 2017 était de 76 membres actifs licenciés, dont 4 pour seulement pratiquer l'escalade, et 7 membres honoraires, dont 2 licenciés dans d'autres clubs spéléos. Cet effectif est en légère hausse par rapport à 2016 et permet au club de fonctionner convenablement autour des activités prévues dans les différents domaines : spéléologie ou canyonisme de découverte, d'initiation ou d'exploration. Chacun peut ainsi trouver l'activité qui lui convient et participer à sa manière à la vie du club. Les membres du club font aussi preuve de beaucoup de dynamisme « à l'extérieur » en étant présents dans toutes les instances fédérales, du comité départemental au comité régional et à la Fédération tant au bureau que dans les commissions. Notre club est ainsi connu et reconnu pour ses apports à la vie fédérale. Néanmoins, le taux de jeunes de moins de 26 ans est en forte baisse et l'année 2017 a vu un fort vieillissement des membres. Sur ce point il nous réagir et trouver rapidement des pistes permettant de rajeunir nos effectifs. Le taux de féminines est d'environ 29 % et pourrait être augmenté en travaillant aussi à une meilleure intégration des femmes dans les activités proposées.

2017 a vu aussi l'apparition de nouveaux textes concernant l'activité spéléologique en milieu scolaire et il va nous falloir rapidement obtenir de nouvelles conventions et autorisations de pratique de la part de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (D.S.D.E.N.) pour les écoles et collèges et du rectorat pour les lycées. C'est un chantier qui va devoir être très rapidement engagé...

Pour 2018, je souhaite que tout notre potentiel d'accueil et de partage se poursuive avec des animations dirigées vers le grand public, des actions de découverte toute l'année, notamment vis-à-vis des établissements scolaires, et une ouverture vers le public handicapé, afin que notre club continue de grandir et assure sa pérennité financière pour permette à chacun de pratiquer ses activités favorites.

Je vous souhaite une bonne année 2018, qu'elle soit sous terre ou en canyons, entre nous, en interclubs, lors de stages ou avec des personnes en découverte.

Christophe Prévot, Président de l'USAN

4 La place de l'USAN au sein de la F.F.S. (Christophe PRÉVOT)

4.1 Répartition des licenciés sur les 10 dernières années

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Licenciés en clubs	7 229	7 075	7 206	7 247	7463	7 522	7 669	7 590	7 508	6 972
Nb de clubs	505	483	481	466	459	455	456	441	435	420
Effectif moyen des clubs	14,3	14,6	15,0	15,6	16,3	16,5	16,8	17,2	17,3	16,6
Licenciés individuels	218	213	208	236	214	204	184	176	180	163
Nb total de licenciés	7 447	7 288	7 414	7 483	7 677	7 724	7 853	7 766	7 688	7 135

Commentaires:

- 1. Après six années globalement en hausse l'effectif fédéral est en régression depuis trois ans.
- 2. Le nombre de licenciés individuels est en régression depuis six années.
- 3. Le nombre de clubs va en diminuant régulièrement ; en parallèle leur effectif va en croissant sauf en 2017...
- 4. Parmi les 420 clubs fédéraux, quatre sont des groupements d'étrangers par secteur géographique dans la base fédérale.

4.2 Effectif des 416 clubs fédéraux, hors groupements d'étrangers, représentants 6 784 licenciés

+	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0		4	2	20	13	16	33	21	18	22
10	22	15	16	14	18	15	15	12	12	7
20	10	11	8	9	8	5	3	6	3	5
30	6	6	2	4	1	1	1	2	2	
40	1	2	4	5	1	1		1	1	2
50	2				1					2
60							1	1		
70						1	1			
80										
90										
100									1	

Commentaires:

- L'USAN est le 2º club avec 76 licenciés, derrière Spéléo-canyon du Pays d'Aubagne (108 licenciés) d'Aubagne et devant le G.S. Vulcain (75 licenciés) de Lyon, ALC Chap'Aventures (67) de Chaponost et Alpina Millau (66) de Millau.
- 2. La taille moyenne des clubs est de 16,3 licenciés.
- 3. Un quart des clubs (soit 104 clubs) a un effectif de 7 licenciés ou moins.
- 4. La moitié des clubs (soit 208 clubs) a un effectif de 13 licenciés ou moins.
- 5. Trois quarts des clubs (soit 312 clubs) ont un effectif de 21 licenciés ou moins.
- 6. La moitié des licenciés de clubs (soit 3 392) le sont dans des clubs d'effectif de 23 licenciés ou plus.
- 7. 100 clubs (soit presque un quart) ont un effectif de 22 licenciés ou plus; ces clubs totalisent 3 437 licenciés (50,7 % des licenciés en clubs).

Explication : il y a 2 clubs d'effectif 30 + 7 = 37 licenciés.

4.3 Les 10 clubs de 50 licenciés et plus

Code club	Nom	Ville	Site	FB	Effectif	Rang	% F.F.S.	Rang 2016	Femmes	% Femmes	% Femmes F.F.S.	Jeunes	% Jeunes	% Jeunes F.F.S.
D13- 037	C.S.C. M.J.C. d'Aubagne	Aubagne	<u>X</u>	X	108	1	1,51%	7	39	36,11%	2,05%	50	46,30%	3,67%
L54- 021	USAN	Nancy	<u>X</u>	<u>X</u>	76	2	1,07%	2	22	28,95%	1,16%	11	14,47%	0,81%
C69- 001	G.S. Vulcain	Lyon	<u>X</u>		75	3	1 ,05%	1	25	33,33%	1,31%	18	24,00%	1,32%
C69- 030	A.L.C. Chap'Aventures	Chaponost	<u>X</u>	<u>X</u>	67	4	0,94%	nv	33	49,25%	1,73%	53	79,10%	3,89%
O12- 006	Alpina Millau	Millau	<u>X</u>	<u>X</u>	66	5	0,93%	6	20	30,30%	1,05%	8	12,12%	0,59%
A95- 006	S.C. Mare des Noues	Franconville	<u>X</u>		59	6	0,83%	5	24	40,68%	1,26%	12	20,34%	0,88%
C07- 002	S.C. Aubenas	Aubenas	<u>X</u>		59	6	0,83%	10	21	35,59%	1,10%	17	28,81%	1,25%
C07- 017	S.C. Gorges de l'Ardèche	Vallon-Pont- d'Arc	<u>X</u>	<u>X</u>	54	8	0,76%	7	22	40,74%	1,16%	24	44,44%	1,76%
A92- 010	Abîmes	Issy-lès- Moulineaux	<u>X</u>		50	10	0,70%	22	19	38,00%	1,00%	8	16,00%	0,59%
C69- 002	S.C. Villeurbanne	Villeurbanne	<u>X</u>		50	10	0,70%	11	16	32,00%	0,84%	14	28,00%	1,03%
Total					664		9,31%		1 903	26,67%		1 364	19,12%	

Commentaires:

- 1. En 2015 il y avait 28 clubs de 40 licenciés et plus, 25 en 2016 et ils sont 29 en 2017. Concernant les clubs de 50 licenciés et plus il y en avait 13 en 2015, 12 en 2016 et 10 en 2017.
- 2. Ces 10 clubs ont un site internet et cinq sont présents sur Facebook ; certains disposent aussi d'une chaine *Youtube* ou *DailyMotion* et proposent des activités sur *OnVaSortir!*.
- 3. Ces 10 clubs représentent 9,31% des licenciés ; environ 1 licencié sur 10 est dans un club d'au moins 50 licenciés.
- 4. Ces 10 clubs représentent 26,67% des 1 903 femmes de la F.F.S. ; environ 1 femme sur 4 est dans un club d'au moins 50 licenciés.
- 5. Ces 10 clubs représentent 19,12% des 1 364 jeunes de moins de 26 ans ; environ 1 jeune sur 5 est dans un club d'au moins 50 licenciés.
- 6. Les deux clubs ayant plus de 50 jeunes sont, pour le premier, une partie de l'Amicale laïque de Chaponost (banlieue de Lyon) proposant trois activités (canyonisme, escalade et spéléologie) avec un professionnel qui encadre des créneaux réguliers en semaine et, pour le second, une partie de la M.J.C. d'Aubagne (banlieue de Marseille).

4.4 Âge des licenciés

Âge	USAN	C.D.S. 54	LISPEL	F.F.S.
Moyen	43,3	43,0	40,6	41,7
1 ^{er} quart	36	31	28	30
2 ^e quart	45	45	40	43
3 ^e quart	55	55	54	55

Commentaires:

1. Cette année l'USAN a fortement vieilli ; tous les indicateurs placent l'USAN en mauvaise position par rapport aux trois échelons fédéraux.

4.5 Responsabilités de membres de l'USAN à l'extérieur du club

- Au niveau fédéral :
 - o Delphine Chapon : secrétaire générale adjointe de la F.F.S.

- Christophe Prévot : membre élu par le C.A. fédéral des commissions de « Surveillance des opérations électorales » (CSOE) et « Financière et statistiques » (CoFiS), membre de la commission « Documentation » (CoDoc)
- Au niveau régional (Lorraine jusqu'au 25 novembre) :
 - o Christophe Prévot : président
 - o Jean-Paul Keller: trésorier
 - Pascal Admant, Christine Binsfeld-Houlné, Delphine Chapon, Francis Chapon,
 Pascal Houlné, Olivier Humbert : administrateurs
 - O Nathalie Witt: directrice de la commission « Audiovisuelle » ; Pascal Admant: directeur de la commission « Bibliothèque » ; Delphine Chapon: directrice de la commission « Enseignement Canyonisme » ; Christophe Prévot: directeur de la commission « Publications » et de l'École régionale de spéléologie et de canyonisme (E.R.S.C.); Pascal Houlné: directeur de la commission « Refuge »
 - o Christophe Prévot : représentant de la LISPEL à l'A.G. nationale de la F.F.S.
 - o Bernard Le Guerc'h : vérificateur aux comptes
- Au niveau régional (Grand Est depuis le 25 novembre) :
 - Christophe Prévot : président
 - o Jean-Paul Keller: trésorier
 - o Delphine Chapon, Nathalie Witt: administratrices
 - Nathalie Witt: directrice de la commission « Audiovisuelle » ; Pascal Admant: directeur de la commission « Bibliothèque » ; Francis Chapon: directrice de la commission « Enseignement Canyonisme » ; Christophe Prévot: directeur de la commission « Publications »
 - o Pascal Houlné: vérificateur aux comptes
- Au niveau départemental :
 - Sabine Véjux-Martin : présidente
 - Olivier Humbert : vice-président
 - Jean-Paul Keller : trésorier
 - Pascal Admant, Francis Chapon, Pascal Houlné, François Nus : administrateurs
 - Christophe Prévot : directeur de la commission « Enseignement Spéléologie », gestion des E.P.I., webmestre
 - o Pascal Admant : vérificateur aux comptes du C.D.S. 54
 - Sabine Véjux-Martin : représentante du C.D.S. 54 à l'A.G. nationale de la F.F.S.
 - Pascal Admant, Francis Chapon, Delphine Chapon, Jean-Michel Guyot, Christine Binsfeld-Houlné, Pascal Houlné, Jean-Paul Keller, Martial Martin, Christophe Prévot, Sabine Véjux-Martin: représentants du C.D.S. 54 à l'A.G. régionale de la LISPEL

Autres :

- Association pour l'animation de la Maison lorraine de la spéléologie :
 - Pascal Houlné : président
 - Jean-Paul Keller, Bernard Le Guerc'h, Christophe Prévot : administrateurs
 - Pascal Houlné, Jean-Paul Keller, Christophe Prévot : représentants du Grand Est à l'A.G. de l'A.A.M.L.S.
 - Christophe Prévot : webmestre
- O Association nationale des anciens responsables de la F.F.S.:
 - Christophe Prévot : webmestre

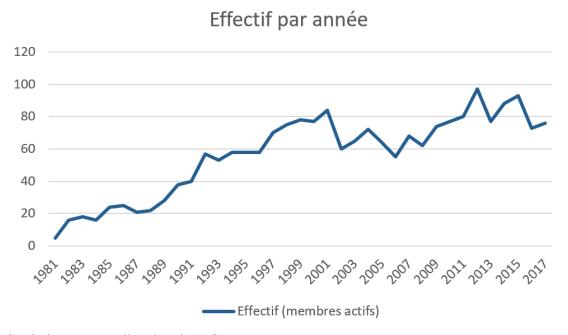


Christophe PRÉVOT, Journée du patrimoine, M.J.C. Jean Savine

5 Renseignements statistiques (Bertrand MAUJEAN)

5.1 Statistiques annuelles

En 2017, l'USAN a compté 76 membres actifs et 8 membres honoraires. Les statistiques sont établies sur la base des membres actifs.



Statistiques annuelles depuis 1981 :

		Nombre de membres								Fer	nmes			А	ge		
Année	rang	actifs	honoraires	nouveaux	%	reconduits	%	fidélisés	%	nb	%	moyen	médian	<18	18 à 25	26 à 59	>59
1981	1	5	0	5	100%	5	100%	5	100%	1	20%	30.96	33.83	2	0	3	0
1982	6	16	0	11	69%	12	75%	7	44%	4	25%	27.01	26.97	9	2	5	0
1983	17	18	0	6	33%	12	67%	3	17%	2	11%	28.22	29.84	12	1	5	0
1984	23	16	0	4	25%	12	75%	2	12%	5	31%	27.58	25.07	11	2	3	0
1985	27	24	0	10	42%	19	79%	7	29%	3	12%	27.94	27.09	12	4	8	0
1986	37	25	0	6	24%	18	72%	4	16%	4	16%	28.29	27.06	12	5	8	0
1987	43	21	0	3	14%	16	76%	2	10%	2	10%	29.53	28.06	9	5	7	0
1988	46	22	0	6	27%	17	77%	3	14%	1	5%	30.00	28.81	10	4	8	0
1989	52	28	0	7	25%	22	79%	3	11%	4	14%	29.07	26.50	12	7	9	0
1990	59	38	0	16	42%	28	74%	9	24%	8	21%	29.73	29.04	14	9	15	0
1991	75	40	0	11	28%	32	80%	7	18%	7	18%	31.58	31.77	14	10	16	0
1992	86	57	0	25	44%	40	70%	18	32%	15	26%	31.48	28.23	13	21	22	1
1993	111	53	0	12	23%	43	81%	8	15%	9	17%	32.78	31.06	3	16	33	1
1994	123	58	0	15	26%	43	74%	7	12%	13	22%	33.20	33.40	4	13	40	1
1995	138	58	0	12	21%	41	71%	6	10%	13	22%	34.03	32.74	2	12	43	1
1996	150	58	0	15	26%	47	81%	8	14%	14	24%	32.93	30.68	5	10	42	1
1997	165	70	0	21	30%	56	80%	14	20%	23	33%	32.91	30.94	6	12	51	1
1998	186	75	1	18	24%	50	67%	10	13%	27	36%	32.87	31.40	4	19	51	1
1999	204	78	3	25	32%	49	63%	10	13%	25	32%	32.10	31.46	9	20	47	2
2000	229	77	5	26	34%	57	74%	15	19%	21	27%	30.58	28.62	11	22	42	2
2001	255	84	5	24	29%	48	57%	4	5%	29	35%	30.49	26.72	7	34	40	3
2002	279	60	4	12	20%	50	83%	4	7%	19	32%	33.90	32.53	7	11	39	3
2003	291	65	4	10	15%	48	74%	3	5%	19	29%	34.97	35.33	9	10	43	3
2004	301	72	7	22	31%	47	65%	6	8%	25	35%	33.70	30.72	8	15	46	3
2005	323	64	7	13	20%	45	70%	5	8%	20	31%	35.74	34.77	7	7	48	2
2006	336	55	5	9	16%	43	78%	4	7%	18	33%	37.63	37.19	5	4	43	3
2007	345	68	4	24	35%	49	72%	10	15%	21	31%	37.73	37.43	8	5	50	5
2008	369	62	6	11	18%	46	74%	7	11%	17	27%	39.84	41.21	7	5	42	8
2009	380	74	0	26	35%	54	73%	12	16%	24	32%	38.84	41.72	10	9	46	9

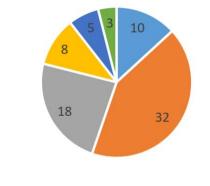
			Nombre de membres								nmes		Age					
Année	rang	actifs	honoraires	nouveaux	%	reconduits	%	fidélisés	%	nb	%	moyen	médian	<18	18 à 25	26 à 59	>59	
2010	406	77	0	21	27%	61	79%	13	17%	24	31%	39.10	41.19	9	9	51	8	
2011	427	80	0	16	20%	74	92%	13	16%	24	30%	38.99	40.11	11	7	52	10	
2012	443	97	0	22	23%	69	71%	4	4%	32	33%	51.13	43.19	12	4	68	13	
2013	465	77	3	6	8%	69	90%	4	5%	22	29%	41.51	42.99	10	4	52	11	
2014	471	88	0	17	19%	74	84%	10	11%	28	32%	41.80	43.77	9	5	62	12	
2015	488	93	0	15	16%	63	68%	7	8%	32	34%	41.77	44.87	13	6	61	13	
2016	503	73	0	8	11%	57	78%	6	8%	19	26%	42.93	45.87	9	5	46	13	
2017	511	76	8	13	17%					22	29%	44.84	46.72	8	3	51	14	

Notes:

Reconduit : membre de l'année N ayant reconduit en N+1
 Fidélisé : nouveau de l'année N ayant reconduit en N+1

5.2 Origine géographique

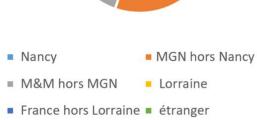
Effectif par origine géographique



MGN : Métropole du Grand Nancy (anciennement CUGN)

M&M: Meurthe-et-Moselle

Le nom de notre association est toujours autant justifié par la provenance de ses membres.



	Nancy	MGN hors Nancy	M&M hors MGN	Lorraine	France hors Lorraine	Étranger
Effectif	10	32	18	8	5	3
Taux%	13,2%	42,1%	23,7%	10,5%	6,6%	3,9%
Cumul%	13,2%	55,3%	79,0%	89,5%	96,1%	100,0%

5.3 Encadrement

Cette année encore, l'USAN a pu compter sur de nombreux cadres fédéraux :

- ➤ 13 initiateurs spéléo
- > 5 initiateurs canyon
- ➤ 1 moniteur canyon
- ➤ 1 instructeur canyon

L'USAN compte également des titulaires de nombreux autres diplômes non F.F.S. en lien avec l'activité : divers niveaux F.F.E.S.S.M. en plongée, secourisme (A.F.P.S., B.N.S., P.S.C., P.S.E., S.S.T...), etc.

<u>Liste des cadres F.F.S. 2017 :</u>

Spéléologie:

A DA CANTED 1	T 11 1 C/1/ 10010
ADMANT Pascal	Initiateur fédéral 2012
COSTALONGA Ronald	Initiateur fédéral 1987
GAPP Marc	Initiateur fédéral 1985
GILBERT Dominique	Initiateur fédéral 2011
GOBERT Sylvie	Initiatrice fédérale 1995
HUMBERT Olivier	Initiateur fédéral 1993
MARTIN Martial	Initiateur fédéral 1995
PRÉVOT Christophe	Initiateur fédéral 1985
PRÉVOT Théo	Initiateur fédéral 2017 (valide à partir du 1/2/2018)
RAGARU Bruno	Initiateur fédéral 1995
THOMAS Denis	Initiateur fédéral 2016
VÉJUX-MARTIN Sabine	Initiatrice fédérale 2011
WITT Nathalie	Initiatrice fédérale 2015

Canyonisme:

CHAPON Delphine	Initiatrice fédérale 2012
CHAPON Francis	Initiateur fédéral 2009
COLOMBO Thierry	Instructeur fédéral 2002
DAVEUX Éric	Moniteur fédéral 2014
FOURNIER Jérôme	Initiateur fédéral 2014
LACLAU Christophe	Initiateur fédéral 2014
NOLL Stéphane	Initiateur fédéral 2005



Christophe PRÉVOT, Journée du patrimoine, Puits de la Vierge, Spéléodrome

6 Rapport financier (Delphine CHAPON)

6.1 Bilan

	Bilan financier au 31/12/2017											
Actif Passif												
Livret A	10 431,97 €	Report des exercices	10 597,05 €									
Compte chèque	1 623,31 €	Résultat 2017	4 830,23 €									
Prélevé par avance	3 620,00 €	Perçu par avance	248,00€									
Total	15 675,28 €	Total	15 675,28 €									

6.2 Dépenses

CHARGES	Réalisé	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel
	2015	2016	2017	2017	2018
60 - Achats					
604 - Prestations de services					
601 - Achats matières et fournitures	3 420,66 €	8 889,64€	16 000,00€	8 825,74 €	7 000,00 €
6061 - Fournitures non stockables					
6063 - Fournitures d'entretien et					
petit équipement		0,00€	500,00 €	251,98 €	300,00 €
6064 - Fournitures administratives	969,00 €	561,90 €	600,00€	41,98 €	550,00 €
6068 - Autres				851,97 €	1 750,00 €
61 - Services extérieurs					
611 - Sous-traitance générale	3 289,01 €	3 722,67 €	2 500,00 €	2 090,28 €	2 500,00 €
613 - Location immobilières et mobilie	599,55 €	719,40 €	600,00 €	786,60 €	2 100,00 €
615 - Entretien et réparation			, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
616 - Assurance	2 090,00 €	4 711,50 €	2 500,00 €	2 554,50 €	3 000,00 €
6183 - Documentation	700,00 €	0,00€	200,00 €		200,00 €
6185 - Divers	236,63 €	0,00€	1 000,00 €	74,62 €	1 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	,			,	
623 - Publicité, publication	2 218,03 €	2 230,10 €	2 500,00 €	1 458,83 €	2 500,00 €
625 - Déplacements, missions, réception	471,00 €	1 800,00 €	3 500,00 €	3 239,20 €	2 500,00 €
626 - Frais postaux et télécommunicat	136,80 €	8,64€	50,00€	53,02 €	50,00 €
6281 - Services bancaires	24,00 €	64,40€	100,00€	67,50 €	100,00 €
63 - Impôts et taxes					
635 - Autres impôts et taxes (adm. des	impôts)				
637 - Autres impôts et taxes (autres or	ganismes)				
64- Charges de personnel					
65 - Autres charges de gestion	6.370.00.6	F 200 F0 C	6 000 00 6	F 640 00 6	6 000 00 4
courante	6 270,00 €	5 398,50 €	6 000,00 €	5 619,00 €	6 000,00 €
66 - Charges financières		45,00€			
67 - Charges exceptionnelles					
68 - Dotation aux amortissements,					
provisions et engagements					
Total des charges	20 424,68 €	28 151,75 €	36 050,00 €	25 915,22 €	29 550,00 €
86 - Emplois des contributions					
volontaires en nature					
860 - Secours en nature					
861 - Mise à disposition gratuite de					
biens et prestations					
864 - Personnes bénévoles					
TOTAL	20 424,68 €	28 151,75 €	36 050,00 €	25 915,22 €	29 550,00 €
Résultat année	-1 332,22€	-56,38€	0,00€	4 830,23 €	0,00 €

6.3 Recettes

PRODUITS	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Prévisionnel 2017	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
70 - Vente de produits finis, prestations	2013	2010	2017	2017	2010
de services, marchandises					
•					
707 - Vente de marchandises	1 253,26 €	2 691,88 €	1 500,00 €	4 777,37 €	3 500,00 €
706 - Prestations de services	6 694,25 €	14 553,73 €	13 000,00 €	12 032,10 €	11 500,00 €
708 - Produits des activités annexes	466,30 €	525,50 €	500,00€	810,50 €	500,00 €
74 - Subventions d'exploitation					
État : (préciser)					
CNDS	0,00€	1 500,00 €	2 500,00 €	1 900,00 €	2 500,00 €
Région(s):					
Conseil régional de Lorraine					
Département(s)					
Conseil départemental 54	500,00 €	0,00 €	2 500,00 €	500,00 €	2 500,00 €
Commune(s)					
Nancy	1 171,18 €	850,00 €	2 500,00 €	2 450,00 €	2 000,00 €
Fonds européens					
Organismes sociaux					
ASP (emploi aidé)					
Autres aides, dons (préciser)					
Féd. Française de Spéléologie					
Fondation Mc Donald's			6 500,00 €		
75 - Autres produits de gestion courante					
756 - Cotisations	7 441,30 €	6 347,00 €	7 000,00 €	6 504,00 €	7 000,00 €
758 - Contributions volontaires	471,00 €	1 561,20 €		1 722,20 €	
76 - Produits financiers		66,06	50,00 €	49,28	50,00 €
77 - Produits exceptionnels					
771 - Sur opérations de gestion	1 095,17 €				
772 - Sur exercices antérieurs					
78 - Reprises sur amortissements et					
provisions					
Total des produits	19 092,46 €	28 095,37 €	36 050,00 €	30 745,45 €	29 550,00 €
87 - Contributions volontaires en nature					
870 - Bénévolat					
871 - Prestations en nature					
875 - Dons en nature					
TOTAL	19 092,46 €	28 095,37 €	36 050,00 €	30 745,45 €	29 550,00 €

6.4 Budget prévisionnel 2018

Voir en dernière colonne des tableaux ci-dessus.

7 Rapport d'activités

7.1 Activité du secrétariat (Bertrand MAUJEAN)

- > Publication du LPU sur le site web, maintenance du site web
- ➤ Gestion des listes de diffusion (LPU et Yahoo)
- C.R. des réunions (3 Mars, 28 Avril, 23 Juin, 31 Août, 27 Septembre, 29 Novembre, 20 Décembre)
- Préparation du présent Usania

7.2 Bilan global des sorties (Bertrand MAUJEAN)

7.2.1 Registre de sortie du matériel

95 sorties de matériel ont été déclarées

Classification selon les critères du registre :

	Club	Spéléo	Canyon	Plongée	Encadrement	Escalade	Mine	Autre	
Ī	46	65	11	1	21	1	2	7	

Lieu de sortie :

Lieu	Nb	%
Spéléodrome	17	18%
Pierre-la-Treiche	21	22%
Autre M&M	8	8%
Meuse	10	11%
Doubs/Jura	8	8%
Autre France	10	11%
Etranger	6	6%
Non précisé	15	16%
Total	95	100%

Effectif moyen : 9,7 participant par sortie, lorsque cette information est renseignée.

7.2.2 Sorties annoncées et publication dans Le P'tit Usania

		Nombre
	d'articles	de sorties annoncées
Janvier	5	2
Février	1	3
Mars	3	5
Avril	3	2
Mai	3	3
Juin	3	5
Juillet	5	2

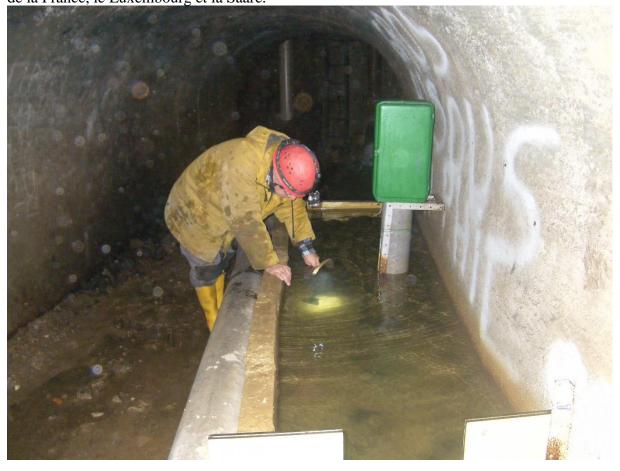
		Nombre
	d'articles	de sorties annoncées
Août	3	7
Septembre	5	9
Octobre	5	6
Novembre	3	4
Décembre	2	2

7.3 Travaux spéléologiques (Christophe PRÉVOT)

Cette année peu de travaux durant le premier semestre et le second semestre a été consacré principalement aux nouveaux locaux...

Études biospéologiques

Le 13 mai 2017 Dieter Weber, biospéologue allemand, est venu effectuer des prélèvements de Niphargus au Spéléodrome de Nancy pour un projet de contrôle ADN de Niphargus dans l'Est de la France, le Luxembourg et la Saare.



Travaux d'entretien des sites

Les travaux de déblaiement au puits de la Haute Borne (Spéléodrome de Nancy) n'ont pas progressé mais devraient faire l'objet d'une action régionale en mars 2018.

7.4 Activités éducatives (Pascal HOULNÉ)

Les collèges et lycées, écoles supérieures, les centres sportifs et de loisirs, les particuliers ont été particulièrement nombreux cette année à solliciter le club. La quasi-totalité des demandes ont été satisfaites grâce à la mobilisation des membres (28 demandes satisfaites et 17 spéléos différents mobilisés).

Le nombre des personnes accompagnées est à nouveau en forte progression 240 en 2015, 376 en 2016 et 547 en 2017 soit une augmentation de 128 % en deux ans. Deux lycées, Héré et Georges de la Tour représentent à eux-seuls 195 participants.

Le site le plus utilisé reste Pierre-la-Treiche, principalement la grotte des 7 Salles. Vient ensuite le spéléodrome et une sortie à Savonnières-en-Perthois pour l'exploration de la Sonnette et la visite de la carrière.

Le tableau ci-dessous montre l'importance et l'évolution de l'activité réalisée.

âgoo	20)15	20)16		2017		évolution
âges	nb	%	nb	%	nb	%		en nb
< à 7			1			7	1	6
7 à 10	28	12	20	5	3	7	7	17
11 à14	127	53	59	16	6	7 1:	2	8
15 à 18	48	20	127	34	20	3 3	7	76
19 à 25	13	5	56	15	8	0 1	5	24
26 à 35	15	6	36	9	4	1 .	8	5
36 à 45	7	3	34	9	6	3 1	1	29
46 à 60	2	1	37	10	4	0	7	3
> à 60			6	2		9 2	2	3
	240	100	376	100	54	7 10	0	171

Ces données inclus les derniers encadrements de l'opération McDonald (2 encadrements pour 20 personnes) ainsi que la demande de la commune de Villers-lès-Nancy pour la visite du spéléodrome (37 personnes).

Comme l'an passé, quelques encadrements organisés directement par des spéléos ne sont pas comptabilisés, faute de renseignements.

Hormis l'impact sur la notoriété du club et la diffusion de la pratique spéléologique, ces encadrements génèrent également des recettes financières appréciables pour l'acquisition ou le renouvellement des matériels.

7.5 Canyonisme (Delphine CHAPON, Éric DAVEUX)

7.5.1 Équipe d'Éric Daveux

Dates	Canyons	Vallée	Météo	Niveau d'eau	Nbre de participants	Adhérents Usan	Organisateur/Leader	Equipier/Aide	Cordes	Cotation
S janvier 2017	Touët	Var	Beau	Sec	3	3	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	30m	v3 a1 II
29 janvier 2017	Ruisseau des Collettes	Paillon	Nuageux	Débit faible	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	45m	v3 a1 II
25 février 2017	Clue de Gréolières	Le Loup	Instable	Sec	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	35m + 60m	v3 a1 II
11 mars 2017	Ravin de vignale	Tinée	Beau	Débit faible	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	60m + 60m	v4 a1 II
12 mars 2017	Ravin des coulettes	Vésubie	Beau	Sec/Débit correct	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	60m + 60m	v4 al III
16 mars 2017	Lou Gras	Roquebrune Cap Martin	Beau	Débit faible	2	2	Christophe Laclau	Eric Daveux	30m + 60m	v3 a1 II
17 mars 2017	Vallon de Bataillère	Var	Beau	Débit faible/Sec	2	2	Christophe Laclau	Eric Daveux	30m + 20m	v3 a1 II
10 avril 2017	Vallon des Challanches	Tinée	Beau	Débit correct	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	25m + 60m	v4 a2 III
29 avril 2017	Consussa Inférieur	Mont Perdu	Nuageux	Sec	5	2	Bertrand Laurent	Stage EFC	30m + 30m	v4 a2 III
30 avril 2017	Falaise (Dynema)	Mont Perdu	Pluie	Débit correct	3	2	Bertrand Laurent	Stage EFC	Dynéma	
1 mai 2017	Gallines	Mont Perdu	Beau	Débit correct	5	2	Bertrand Laurent	Stage EFC	130m + 100m	v5 a1 III
2 mai 2017	Lapenilla	Huesca	Nuageux	Sec/vasques	6	2	Bertrand Laurent	Stage EFC	40m + 40m	v4 a2 IV
2 mai 2017	Del Rio	Cinca	Nuageux	Sec/vasques	4	2	Bertrand Laurent	Stage EFC	20m + 20m	v3 a2 II
3 mai 2017	San Sebastien (Devotas)	Cinca	Beau	Débit faible	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	65m + 60m	v4 a1 II
4 mai 2017	Grotte de Trasito inférieur	Cinca	Beau	Débit faible	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac		
5 mai 2017	Saravillo	Cinqueta	Averses	Sec	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	65m + 60m	v4 a1 III
13 mai 2017	Ravin des Cluots	Cians	Beau/Orageux	Débit faible	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	60m + 60m	v4 a1 II
6 juin 2017	Rio Bandia	Piémont	Pluvieux	Gros débit	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	60m + 60m	v5 a4 v
		Piemont	Beau	Gros debit Débit faible	3	2	Matthieu Gilbon			
7 juin 2017	Cascade de Barricate							Eric Daveux	60m + 60m	v5 a1 v
8 juin 2017	Rio Grangette	Piémont	Beau	Débit correct	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	60m + 40m	v4 a2 II
9 juin 2017	Rio Bianco	Piémont	Beau	Débit fort	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	60m + 40m	v5 a4 III
18 juin 2017	Riolan	Estéron	Beau	Débit correct	5	4	Christophe Laclau	Eric Daveux	30m+25m	v3 a3 III
21 juin 2017	Le Moulin de Roubion	Tinée	Beau	Débit correct	2	2	Christophe Laclau	Philippe Laguilhac	60m+40m	v4 a4 II
25 juin 2017	Eaux-vives	Stade de Foix	Pluvieux	Débit fort	9	1	Philippe Durand	Stage EFC	$>\!\!<$	\sim
25 juin 2017	Cramassouri	Tinée	Beau	Débit correct	5	4	Christophe Laclau	Coralie Daveux	10m	v2 a2 II
26 juin 2017	L'Artieue	Vicdessos	Beau	Débit fort	9	1	Philippe Durand	Stage EFC	50m + 40m	v3 a4 II
26 juin 2017	La Roudoule	Var	Beau	Débit correct	4	3	Christophe Laclau	Philippe Laguilhac	30m + 20m	v3 a2 II
29 juin 2017	Ruisseau de Planfaé	Paillon	Beau	Débit correct	2	2	Christophe Laclau	Philippe Laguilhac	20m + 20m	v2 a2 II
2 juillet 2017	Cramassouri	Tinée	Beau	Débit faible	6	1	Eric Daveux	Sortie initiation	10m	v2 a2 I
16 juillet 2017	Vallon de Douans	Tinée	beau	Débit correct	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	30m+35m	v2 a2 II
					2	_			30m+25m	v2 a3 II
19 juillet 2017	Trou des comeilles	Tinée	Beau	Débit fort		1	José Moreira	Philippe Laguilhac		
20 juillet 2017	Vallon de Douans	Tinée	Beau	Débit correct	2	1	José Moreira	Philippe Laguilhac	30m+35m	v3 a2 II
2 août 2017	Vallon du Pis de l'Aiga	Tinée	Beau	Débit correct	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	35m+25m	v4 a3 II
3 août 2017	Trou des comeilles	Tinée	Beau	Débit correct	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	30m+25m	v2 a3 II
9 août 2017	Ruisseau de Valabre	Tinée	Beau	Débit correct	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	30m+40m	v4 a3 I
13 août 2017	Riou Blanc	Tinée	Couvert	Débit fort	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	35m+40m	v4 a4 II
18 août 2017	Le Guiou	Bévéra	Beau	Débit faible	3	3	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	30m+25m	v3 a3 II
29 août 2017	Ruisseau de Cianavelle	Cians	Beau	Débit correct	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	30m+25m	v3 a3 II
2 septembre 2017	Le Riou	Tinée	Orageux	Débit faible	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	40m+40m	v4 a4 II
10 septembre 2017	Le Gours du Ray	Estéron	Nuageux	Débit correct	4	4	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	20m+25m	v2 a3 I
18 septembre 2017	Le Caladon/La fobie	Arre	Nuageux	Débit faible	DE Canvon	1	Hugues Bonnel	CREPS Montpellier	50m+30m	v4 a2 I
20 septembre 2017	Le Verdus	Hérault	Beau	Sec	DE Canyon	1	Arnaud Catzeflis	CREPS Montpellier	Falaise	v3 a1 IV
22 septembre 2017	Le Verdus Le Bayezon	Arre	Beau	Débit faible	DE Canyon DE Canyon	1	Arnaud Catzeriis Arnaud Catzeriis	CREPS Montpellier	50m+30m	v4 a2 II
					DE Canyon	2				
24 septembre 2017	Le Guiou	Bévéra	Beau	Débit faible	Z	_	Eric Daveux	Christophe Laclau	40m+20m	v3 a3 II
27 octobre 2017	L'Artigue	Vicdessos	Beau	Débit correct	DE Canyon	1	Nicolas Janel	CREPS Montpellier	50m + 40m	v3 a4 II
28 octobre 2017	Torrent d'Estats	Vicdessos	Beau	Débit correct	DE Canyon	1	Claude Paul	CREPS Montpellier	50m+40m	v4 a2 II
3 octobre 2017	Rec Grand	Caroux	Beau	Débit faible	DE Canyon	1	Claude Paul	CREPS Montpellier	30m+20m	v2 a3 II
4 octobre 2017	Albes	Espinousse	Beau	Débit faible	DE Canyon	1	Raphaël Storbecher	CREPS Montpellier	60m+60m	v4 a3 I
9 octobre 2017	Torrent de Chichin	Durance	Beau	Débit correct	DE Canyon	1	Nicolas Janel	CREPS Montpellier	65m+50m	vó aó F
10 octobre 2017	Cascades de Miroir	Queyras	Beau	Débit correct	DE Canyon	1	Xavier Meillac	CREPS Montpellier	50m+35m+30m	v5 a2 F
11 octobre 2017	Ravin des Enfers	Ubaye	Beau	Débit faible	DE Canyon	1	Nicolas Janel	CREPS Montpellier	50m+35m+30m	v3 a2 F
12 octobre 2017	Pra Reboul	Durance	Beau	Débit correct	DE Canvon	1	Antonin Cherbonier	CREPS Montpellier	65m+40m	v5 a4 7
20 octobre 2017	Le Verdus	Hérault	Nuageux	Sec	DE Canyon	1	Nicolas Janel	CREPS Montpellier	40m+40m	v3 a1 F
23 octobre 2017	Le Moulin d'Ilonse	Tinée	Beau	Débit correct	DE Canyon	2	Eric Daveux	Sébastien Ricard	60m+40m	v4 a5 I
					2	2				
26 octobre 2017	Le Torren de la Ceva	Roya	Beau	Débit correct		1	Eric Daveux	Sébastien Ricard	50m+40m	v4 a5 I
15 novembre 2017	Le Salhens	Jaur	Beau	Débit correct	DE Canyon	1	Nicolas Janel	CREPS Montpellier	50m+40m	v5 a4 I
26 novembre 2017	Vallon des Bouirades	Le Loup	Beau	Sec	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	40m+40m	v3 a1
3 décembre 2017	Pié Lombard	Le Loup	Beau	Sec	2	2	Eric Daveux	Christophe Laclau	55m+60m	v4 a1
5 décembre 2017	Pierrefeu	Estéron	Beau	Débit correct	2	2	Christophe Laclau	Philippe Laguilhac	30m+30m	v3 a3 l
9 décembre 2017	Vignas	Vésubie	Beau	Sec	3	3	Eric Daveux	Christophe Laclau	60m+60m	v6 al I
12 décembre 2017	Batallière	Var	Beau	Sec	2	2	Christophe Laclau	Philippe Laguilhac	40m+30m	v3 a1 I
16 décembre 2017	Abeiroux	Var	Beau	Sec	2	2	Eric Daveux	Philippe Laguilhac	40m+40m	v3 a1 I
			Deltu	Sec	1	-	Eric Daveux	- runppe Lagundae	TOMA TOME	V3 811

7.6 Piscine (Eliane PRÉVOT)

On comptabilise sur l'année 2017, 300 entrées payantes pour 31 séances. On en déduit une fréquentation moyenne de 9,6 personnes par séance. Le minimum fixé par la direction des piscines est de 10 personnes par séance. On peut considérer que l'objectif est presque atteint ou pas !

7.7 Mur d'escalade (François NUS, Jean-Michel GUYOT)





Pour ceux qui aiment la proximité, la bonne humeur et le goût de l'effort

Vue de haut, vue du bas

L'activité Mur propose, pour un premier contact dans le baudrier avec le matériel, un enseignement initial ou de reprise en main au travers d'ateliers sur paroi ou plein vide en technique spéléo ou d'escalade à 12 m de hauteur. (escalade uniquement pour les licenciers) Ambiance sous les projecteurs et bien chauffée, ce qui ne sera pas le cas, après, dans la réalité du monde souterrain.

Pour 36 séances, nous avons cette année une fréquentation légèrement plus élevée qu'en 2016 avec 259 présences, dont 209 Usaniens, effectivement avec un fond d'habitués, et 48 visiteurs d'un soir.

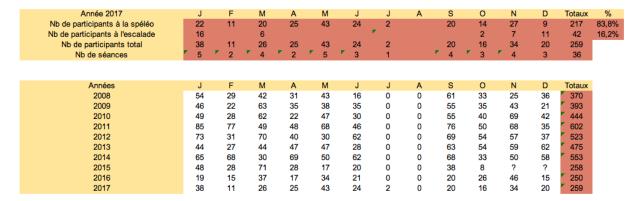
Sur l'ensemble de ces participants, 84% pratiquent la technique spéléo et 16% l'escalade, avec parfois des pics de 12 à 13 personnes par séance et en trois dimensions, c'est du lourd.

La présence de stagiaires à chaque séance nécessite également celle de spéléos chevronnés du club pour assurer la formation découverte aux premiers gestes de grimpette. Merci aux animateurs Jean-Michel et François de s'être inlassablement investi dans cette fonction, aidés par Gilles, Kurt et Théo. Mais merci aux courageux visiteurs qui ont supporté des formations parfois accélérées et douloureuses pour bénéficier d'une sortie réelle peu de temps après.

Afin de couvrir, au niveau des assurances, les invités surprises, auxquels il est difficile de demander de rester dans les tribunes sans « goûter » à nos activités (escalade, T.S.P.C.), et suite à la demande initiée par François durant plusieurs années, la fédération a élaboré le contrat d'assurance dit A.I.H.M.S. (Assurance Initiation Hors Milieu Souterrain) ouvert dès le 1er octobre 2011, auquel le club a souscrit. Le coût pour l'année 2017 a été de 100 €.

Le bilan pour cette année est donc le suivant : ce contrat a couvert les 36 séances ce qui revient à dire que nous avons payé 2,77 € d'assurance supplémentaire par séance (nos membres étant naturellement assurés par la F.F.S.). Il nous a permis de couvrir les risques d'accident de 48 présences des 37 invités surprises appelés stagiaires. En d'autres termes chaque présence d'un stagiaire nous a coûté 2,08 €. Et chacun des 37 stagiaires en moyenne nous a coûté 2,70 €. Pour l'heure aucun de ces nouveaux n'a adhéré au club. Le bilan est cependant positif.

Vous trouverez ci-après le tableau détaillant les présences des 12 mois : notez que les 2 présences au mois de juillet correspondent au démontage des ateliers de la dernière séance.



Nous vous attendons toujours plus nombreux l'année prochaine.



Photos du mur Provençal par Olivier GRADOT

7.8 Archives (Pascal ADMANT)

Pour cette année 2017, la collection d'archives et la bibliothèque du club se sont enrichies d'une cinquantaine d'ouvrages. Parmi ceux-ci, les revues *Spelunca*, *Karstologia*, *La Gazette Lorraine*, les revues belges *L'Excentrique*, *Spéléo-Info Eco-Karst* de la CWEPSS (Commission Wallonne d'Étude et de Protection des Sites Souterrains) ...

Nous avons également reçu les cartes topographiques 25000^e et 50000^e renseignées par la main d'Alain Weber sur les gouffres et grottes du Jura.

En Juillet, sous la conduite de Christophe, nous avons anticipé une part du déménagement de la Bibliothèque ; le contenu de l'armoire est bien au sec dans les locaux de la Maison de Sports à Tomblaine. Je n'ai pas participé au déménagement du reste qui a été transféré dans les nouveaux locaux.

Merci à toutes et à tous.

Le suivi des éventuels emprunts et des nouvelles entrées se fait sur deux cahiers. Il manque le n° 5 de l'inventaire spéléologique du Doubs acheté en février 2013.

7.9 Gestion des licences d'initiation (Christophe PRÉVOT)

La F.F.S. met à la disposition des clubs fédérés dont au moins le président, le secrétaire et le trésorier sont couverts par l'assurance fédérale, des licences initiation de trois types : LI dites 1 Jour (LI1J) et LI dites 3 Jours (LI3J) selon la période de couverture désirée, et assurance de masse (cette dernière étant rentable à partir de 20 personnes à assurer car elle coûte 100 € soit l'équivalent de 20 LI1J à 5 € pièce ; le nombre maximum de personnes couvertes par l'assurance de masse est de 150 !). L'USAN dispose de cet avantage.

Le bénéficiaire d'une telle carte est considéré comme membre à part entière de la F.F.S. le temps de la couverture prévue par ladite carte. Il est placé sous l'entière responsabilité du club qui la lui a délivrée. Le parrain est de fait le président du club qui peut déléguer cette fonction de parrainage.

L'achat de licences initiation se fait exclusivement via internet sur la plateforme fédérale Aven (http://aven.ffspeleo.fr) par le parrain qui :

- Déclare la sortie (lieu et date), puis les bénéficiaires pour les LI1J et LI3J, <u>avant</u> la date de couverture. L'enregistrement doit être fait avant 11 h 59 le jour de la sortie, avec les renseignements indispensables suivants pour chaque participant en LI1J et LI3J: nom, prénom, sexe, date de naissance et adresse du domicile. Concernant l'assurance de masse, il est obligatoire de tenir une liste manuscrite le jour de la sortie comportant les mêmes renseignements individuels sauf l'adresse.
- Finalise l'achat en payant la facture, soit par prélèvement automatique sur le compte du club soit par carte bancaire en ligne.
- Fait signer le bordereau de présence le jour de la sortie. Celui-ci doit être accompagné du mémento assurance que les initiés doivent lire préalablement. Concernant les mineurs, c'est l'adulte responsable qui signe le bordereau.

Tous les cadres fédéraux et membres du bureau sont déclarés comme parrains aptes à pouvoir acheter des licences initiation. En 2017 en plus du président, Delphine Chapon, Éric Daveux et Bruno Ragaru ont acheté des licences.

Les éléments ci-dessous sont extraits d'Aven, la plateforme en ligne de prises des licences initiation et assurances collectives.

Comparatif pluriannuel du nombre de licences prises :

	<u> </u>		
Année	Licence individuelle 1 jour	Licence individuelle 3 jours	Assurance collective
2012	328	59	3
2013	227	23	3
2014	171	40	2
2015	313	22	4
2016	239	23	6
2017	303	37	8

Les assurances collectives 2017 concernent :

- l'assurance de l'activité au gymnase pour l'année;
- ➤ trois groupes d'établissements scolaires de plus de 20 personnes : au Spéléodrome le 25 avril et à Pierre-la-Treiche le 1^{er} avril et le 13 mai ;
- ➤ Fête de la nature au Spéléodrome le 21 mai : 37 personnes, dont 16 hommes et 21 femmes, 5 mineurs et 32 adultes (voir : Prévot Chr. (2017) « Fête de la nature, 2° édition », Le P'tit Usania n° 226, USAN, Nancy, p. 1-2) ;
- ➤ Journée de découverte géologique pour l'université de Lorraine dans la carrière souterraine du village de Savonnières-en-Perthois le 30 mai ;
- ➢ Opération « Faites du sport » au centre commercial Saint-Sébastien à Nancy le 2 septembre : 58 personnes, dont 35 hommes et 23 femmes, 46 mineurs et 12 adultes (voir : Prévot Chr. (2017) − « Opération « Faites du sport » 2017 », Le P'tit Usania n° 230, USAN, Nancy, p. 1-2)
- ➤ Journée du patrimoine au Spéléodrome le 17 septembre : 112 personnes, dont 67 hommes et 45 femmes, 39 mineurs et 73 adultes (voir : Prévot Chr. (2017) « Journée 2017 du patrimoine souterrain », *Le P'tit Usania* n° 230, USAN, Nancy, p. 3-4).

Répartition par sexe et tranche d'âge des licences individuelles 2017 :

	- de 18 ans		18 - 2	5 ans	26 - 6	0 ans	+ de 6	60 ans	Total	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme	1 Otal	
LI1J	66	40	24	26	81	61	5	0	303	
LI3J	4	2	3	6	6	14	2	0	37	
Total	70	42	27	32	87	75	7	0	340	

Soit en tout 191 hommes (56,2 %) et 149 femmes (43,8 %), 112 mineurs (32,9 %).

Il est à noter que :

- 1. L'assurance de la journée « Spéléo pour tous », organisée le 8 octobre dans le cadre des Journées nationales de la spéléologie et du canyonisme, est prise en charge par la F.F.S. et n'entre donc pas dans ces comptes. Étaient concernées : 190 personnes, dont 128 hommes et 62 femmes, 83 mineurs et 107 adultes (voir : Prévot Chr. (2017) « Opération « Spéléo pour tous » 2017 », *Le P'tit Usania* n° 231, USAN, Nancy, p. 1-3).
- 2. Plusieurs groupes scolaires disposent de leur propre assurance et ont fait le choix de ne pas prendre l'assurance fédérale.

7.10 Mines et archéologie (Pascal HOULNE)

Les sorties effectuées en milieu artificiel donnent rarement lieu à informations dans le programme mensuel de l'USAN, ni à comptes rendus. Ce n'est pas une volonté de repli sur soi des usaniens participants mais à l'impossibilité de signaler certaines visites dans des lieux non-autorisés ou proscrites pour des raisons saisonnières.

Les anciennes mines de fer du bassin de Nancy, du Pays-Haut ou de Moselle sont tellement nombreuses que beaucoup d'entre-elles sont encore accessibles, la plupart du temps par des accès secondaires. Les clubs locaux les connaissent et permettent chaque année à des usaniens de saisir des opportunités de visites.

Des discussions ont été engagées avec le maire de Neuves-Maisons pour assurer des visites de contrôle des galeries de la mine du Val-de-Fer afin de veiller au bon écoulement des eaux souterraines actuellement captées pour la distribution d'eau potable aux habitants de la communauté de communes.

Nous espérons un aboutissement favorable courant cette année.

Les mines filoniennes des Hautes-Vosges (cuivre, argent, plomb, antimoine, etc.) sont également une source d'intérêts indéniables que ce soit sur le plan géologique et minéralogique ou que ce soit au plan technique d'exploitation et bien sûr historique. La création de la région Grand-Est peut-être une possibilité de plus faciles rencontres avec les clubs du versant alsacien très actifs en exploration minière.

Les carrières souterraines de Meuse connues principalement pour ses accès au réseau de l'Avenir, de la Sonnette ou au gouffre de la Besace, offrent également une étendue d'autres intérêts : observation de la faune souterraine, des concrétions aux formes les plus variées, des traces de la vie des carriers puis champignonnistes qui leur ont succédé, de l'évolution des techniques d'exploitation.

Sans délaisser ce que l'on appelle couramment la grande carrière de Savonnières, nous nous sommes davantage intéressés aux autres carrières du secteur peu visitées si ce n'est par des passionnés pour les carrières elles-mêmes, pour entreprendre de nouvelles désobstructions dans l'espoir d'accéder à de nouvelles verticalités ou, bien sûr, par les protecteurs des chiroptères.

Ainsi nous avons terminé le relevé topographique de l'ensemble Fourches-Pérou-Tilleul-Valotte. Il reste à mettre en forme et à diffuser. Sauf imprévu, nous devrions terminer courant 2018 le plan d'un autre ensemble composé du Pu-Portut et de l'Industrie.

Il reste les anciennes sapes, refuges souterrains et fortifications issues des deux derniers conflits mondiaux mais qui n'ont pas, du moins jusqu'à présent, suscités l'attrait au niveau du club. La région en est riche et beaucoup, oubliés au fil du temps, restent à découvrir ou à redécouvrir.

7.11 Manifestations grand public (Pascal HOULNÉ)

7.11.1 Fête de la nature de Villers-lès-Nancy du 23 au 27 mai 2017 :

Une nouvelle fois le club a été un acteur important dès cette semaine riche en contenu et en diversité.

L'USAN a organisé et animé le mercredi 17 mai une conférence sur l'eau et l'adaptation de la vie au milieu souterrain et a proposé la visite du spéléodrome le dimanche 21 mai.

Conférence du mercredi 17 mai 2017 à 20h00 au château du parc de Mme de Graffigny (Christophe PRÉVOT – Pascal ADMANT)

Dix-huit personnes ont participé dont trois usaniens ou sympathisants et quatre membres du Spéléo-club de Metz.

Les interventions des deux conférenciers usaniens ont été très appréciées.

Visite du spéléodrome le dimanche 21 mai 2017

Le stade Roger Bambuck est le lieu de rendez-vous et logistique de cette matinée.

Le transport-aller jusqu'au puits de Clairlieu est effectué en véhicule combi 9 places et le retour des participants, à pied, par les sentiers forestiers tout en bénéficiant d'une météo lumineuse et clémente.

Les participants sont descendus sur corde à la base du puits avant de découvrir les galeries pour observer les concrétions, la faune et fossiles avant une remontée par les échelles.

37 participants (18 femmes – 14 hommes et 5 enfants) dont 16 habitants de Villerslès-Nancy.

20 usaniens ou sympathisants se sont mobilisés pour la réussite de cette journée.

7.11.2 Opération Faites du sport au centre commercial Saint-Sébastien samedi 2 septembre 2017

Chaque année l'USAN participe à cette manifestation organisée par l'Office Municipal des Sports de la Ville de Nancy depuis 1999.

Le club propose un atelier de progression verticale sur corde en un espace réservé du centre commercial.

58 baptêmes ont été effectués, principalement pour de jeunes enfants ou préadolescents.

année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
nb de baptêmes	60	94	88	100	88	58

11 usaniens ou sympathisants se sont mobilisés.

Les plaquettes de présentations des activités du club ont été largement diffusées ainsi que les tracts présentant les futures manifestations dans le cadre de la journée du patrimoine et de la journée nationale de la spéléologie.

7.11.3 Journée nationale d'été de la spéléologie et du canyonisme dimanche 2 juillet 2017 (Alexandre LOPPINET – Francis CHAPON – Christophe LACLAU)

Des canyonistes de l'USAN ont proposé des descendre les cascades du Seebach à Sewen (68) : sauts, descente en rappel et toboggans au programme.

12 personnes licenciées ou non-licenciées réparties en 2 groupes ont participé à cette première édition.

Toutes ont été satisfaites cette expérience.

7.11.4 Journée du patrimoine : visite du spéléodrome dimanche 17 septembre 2017

Cette journée porte-ouverte au spéléodrome de Villers-lès-Nancy a été initiée par le club en 2007. Auparavant, l'USAN l'inscrivait au programme des journées nationales de la spéléologie initiées par la F.F.S.

années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
nb de visiteurs	77	110	130	86	38	25	33	19	39	45	58	52	61	75	111	113

7 traversées avec descente par le puits de la Vierge et remontée par le puits de Clairlieu et 2 visites par les échelles du puits de Clairlieu.

Un nombre de visiteurs important quasi-identique à celui de 2016 et qui se rapproche du record de 2004 (130).

Une nouvelle pleine réussite pour cette journée qui s'annonçait pourtant dans le brouillard et la bruine qui a nécessité de couvrir la tête de puits et d'installer un abri de toile pour la distribution des casques.

Par chance les éclaircies sont revenues facilitant le déroulement de la journée.

Un petit incident a eu lieu lors de la remontée du puits : un étourdissement, heureusement sans gravité, d'une personne de 70 ans. Bien que sans aucune gravité, cet incident doit nous conduire à rester vigilant.

Une forte mobilisation des usaniens ou sympathisants (20) et la participation de la relève spéléologique avec 3 enfants d'usaniens dont 2 licenciés.

Un article de présentation de *L'Est Républicain* intitulé « Dans la peau d'Indiana Jones » est paru le 17 septembre.

7.11.5 Opération spéléo pour tous à Pierre-la-Treiche dimanche 8 octobre 2017

26e édition organisée par l'USAN et à nouveau un vif succès.

Devant l'affluence de l'an passé, il a été décidé d'ouvrir un troisième circuit dans la grotte Sainte-Reine nécessitant, le 6 novembre 2016, une reconnaissance préalable du parcours le plus adapté aux visiteurs.

L'initiative fut la bienvenue car malgré qu'un groupe se soit désisté en dernière minute ce sont 192 passages qui ont été réalisés pour 178 personnes différentes auxquelles il faut ajouter 3 jeunes usaniens.

Les deux autres circuits sont les plus utilisés : grotte des 7 Salles dans deux sens différents pour faciliter la fluidité et la grotte des puits avec la possibilité d'une remontée avec longes par la vire remontante en alternative à l'échelle souple.

20 usaniens ou sympathisants ont permis la réussite de cette manifestation : inscriptions, installation des équipements, gestions des arrivées et retours, piquenique, etc. Bref, une journée bien remplie.



Christophe PRÉVOT, J.N.S.C. d'été à Sewen

8 Projet associatif pour 2018 (Christophe PRÉVOT)

Union spéléologique de l'agglomération nancéienne (USAN)
- Projet associatif global 2018 -



ou

http://usan.ffspeleo.fr



Nuage de mots réalisé à partir du préambule et de la présentation

Préambule

La spéléologie¹

La spéléologie est l'activité qui consiste à repérer, explorer, étudier, cartographier et visiter les cavités souterraines, puis à partager ses connaissances. C'est donc une activité à multiples facettes : scientifique, sportive, technique, contemplative. Les spéléologues s'intéressent non seulement aux cavités des zones karstiques, mais aussi aux cavités tectoniques, volcaniques (tunnels de lave), glaciaires et anthropiques (carrières souterraines, habitats troglodytes, souterrains...). La spéléologie se pratique également en milieu souterrain aquatique. Lorsque le milieu souterrain est totalement immergé, la spéléologie se nomme alors « plongée souterraine » ou « spéléoplongée ». La spéléologie au sens francophone recouvre aussi bien les activités sportives, de loisir, voire de tourisme, que les activités scientifiques et d'exploration.

Le canyonisme²

Le canyonisme est une activité de nature apparentée à la spéléologie, à la randonnée pédestre, à l'escalade et à l'alpinisme d'une part, et aux sports d'eaux vives d'autre part. Elle consiste à **progresser dans le lit de cours** d'eau, dans des portions où ceux-ci cheminent dans des gorges ou des ravins étroits, avec des cascades de hauteurs variées. Le canyonisme utilise les **techniques de progression sur corde** couramment utilisées en **spéléologie**, en particulier la descente en rappel.

Présentation de l'association et de ses membres

Un peu d'histoire...

L'Union spéléologique de l'agglomération nancéienne (ou USAN) est née de la volonté de huit jeunes spéléologues nancéiens qui se regroupèrent afin de créer un unique club de spéléologie sur Nancy et dont le but était de « grouper les personnes [de la région nancéienne] s'intéressant à l'exploration et à l'étude des cavités souterraines ». La première présidence fut confiée à Bruno Condé (1920-2004), professeur de biologie à la Faculté des sciences de Nancy spécialiste de la faune souterraine. Le premier siège social était fixé à la Faculté des sciences de Nancy.

A.G. constitutive : 19/11/1961 Parution au Journal officiel : 7/1/1962 (p. 208) N° récépissé : 2143 Siège social actuel : Poney club de Nancy / 56 rue du Haut de Chèvre / 54000 Nancy

But

Article 1 des statuts du 11/1/1986 : « Elle a pour but de grouper les personnes de la région de Nancy s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités naturelles ou artificielles ».

USAN Projet associatif global 2018 - 1/6 -

¹ D'après Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Spéléologie

² D'après Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Canyonisme

L'USAN adhère à la Fédération française de spéléologie (F.F.S.) et respecte l'éthique fédérale, résumée dans :

- la Charte du spéléologue (F.F.S.):
 http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/21-charte_du_speleologue.pdf
- la Charte interfédérale du canyonisme (F.F.S., F.F.M.E., F.F.C.A.M.):
 http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/21-charte_canyon_attitude_06_11_09_.pdf

De plus l'USAN a signé:

- Charte contre les discriminations du Grand Nancy en décembre 2011: http://www1.nancy.fr/loisirs/sport/ensemble-faisons-equipe-contre-les-discriminations.html
- Convention avec l'inspection académique de Meurthe-et-Moselle le 30/1/2001 : pour l'organisation d'activités spéléologiques éducatives dans les écoles primaires
- Convention avec l'Agence nationale des chèques-vacances (n° 147102): possibilité de payer l'adhésion au club et la participation aux activités avec des chèques-vacances
- Convention avec la Caisse d'allocation familiale de Meurthe-et-Moselle: possibilité de payer l'adhésion au club et la participation aux activités avec les tickets CAF

Activités pratiquées

L'USAN pratique toutes les activités couvertes par l'assurance de la Fédération française de spéléologie, en relation avec les deux activités fédérales que sont la spéléologie et le canyonisme.

Au sein du club toutes les activités **sportives**, **scientifiques**, **culturelles** et **artistiques**, **promotionnelles** et **éducatives**, de **protection** et de **secours**, liées de près ou de loin à la **spéléologie** et au **canyonisme** sont pratiquées sous la direction de cadres du club dont les compétences sont reconnues soit par un **diplôme fédéral**, soit par une **longue expérience**. La pratique se fait à l'intérieur de quatre domaines principaux :

- · spéléologie traditionnelle d'exploration et de visite en grottes et gouffres,
- · spéléologie en milieux anthropiques comme les souterrains, mines, sapes et carrières souterraines,
- · plongée souterraine,
- · canyonisme,

et selon l'opportunité : spéléologie exceptionnelle sous-glaciaire, volcanique, etc.

Afin de pouvoir prospecter et réaliser des explorations dans tous les milieux, les membres pratiquent la via ferrata, l'escalade, la montagne, le ski, la randonnée pédestre, la natation, la plongée sous-marine, le camping... et toute autre activité reconnue par la Fédération française de spéléologie.

Dans cette optique, des **entraînements hebdomadaires** ont lieu sur un mur d'escalade - dont des voies sont réservées à la pratique spéléologique - au gymnase Provençal (Nancy) et à la piscine Alfred Nakache (Nancy) en dehors des vacances scolaires : ces activités régulières permettent non seulement aux membres de s'entraîner et conserver une forme physique acceptable, mais aussi de créer et maintenir des liens entre les adhérents.

Afin de **promouvoir la spéléologie et le canyonisme** et de **s'ouvrir à de nouveaux adhérents**, l'USAN organise (ou participe) régulièrement des **sorties d'initiation et découverte** et des stands de présentation auprès de **publics variés** (M.J.C., services des sports des communes, établissements scolaires, universités, etc.) ainsi qu'à l'occasion de **manifestations** comme les Journées nationales de la spéléologie et du canyonisme³, les Journées européennes du patrimoine, l'opération « Faîtes du sport » au centre commercial St Sébastien à Nancy, la Fête de l'eau, la journée des associations à Nancy, la Fête de la nature à Villers-lès-Nancy, etc.

Enfin, dans le cadre de ses activités en lien avec la **protection de l'environnement**, l'USAN organise (ou participe à) des conférences et des opérations de protection du milieu souterrain.

Les membres

Depuis les années 90 l'USAN est, de part son effectif licencié, presque chaque année le premier club fédéral!

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Effectif licencié à l'USAN	74	77	80	97	77	88	93	73	76
Effectif fédéral	7 300	7 414	7 502	7 677	7 8 1 7	7 853	7 7 6 6	7 684	7 135
Représentativité de l'USAN	1,0 %	1,0 %	1,0 %	1,3 %	1,0 %	1,1 %	1,2 %	1,0 %	1,1 %
Nb de clubs fédéraux	484	481	466	457	459	456	441	430	420
Effectif moyen des clubs fédéraux	14,6	15,0	15,6	16,3	16,6	16,8	17,2	17,1	17,0

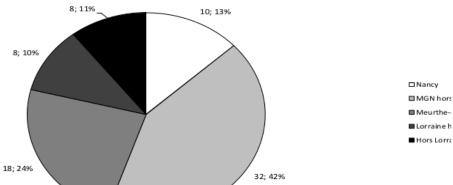
- 2/6 -

USAN Projet associatif global 2018

³ Site fédéral présentant les journées : http://jnsc.ffspeleo.fr

En 2017, l'USAN est le 2^e plus gros club de la Fédération en termes d'effectif. L'USAN a un **effectif supérieur** à 44 des 77 comités départementaux et à 2 (Corse et Île de la Réunion) des 13 comités régionaux.⁴

Répartition géographique des membres licenciés en 2017 :



55,3 % des membres résident dans la métropole du Grand Nancy.

Bénévoles réguliers en 2017 :

Comité directeur : 9 hommes (dont président et secrétaire) 1 femme (dont trésorière) Responsables de commissions : 24 (dont 2 femmes)

Pratique féminine en 2017 :

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Proportion féminine
Club USAN	22	54	28,9 %
Départementale (C.D.S. 54)	24	74	24,5 %
Régionale (LIGES)	119	322	27,0 %
Nationale (F.F.S.)	1 903	5 232	26,7 %

Cadres sportifs bénévoles et autres diplômés en 2017 :

- Cadres fédéraux de spéléologie : 13 (dont 13 initiateurs)
- Cadres fédéraux de canyonisme : 7 (dont 5 initiateurs, 1 moniteur et 1 instructeur)
- Autres cadres du club non diplômés : 14 (dont 12 en spéléologie et 2 en canyonisme)
- Diplômes fédéraux d'Assistance à victime (Spéléo-secours français) : 2
- Nombreux titulaires de :
 - o diplômes d'animateur/directeur en A.C.M. : BAFA ou BAFD
 - diplômes de secouriste : B.N.S., A.F.P.S., C.S.S.T., P.S.E. ou P.S.C.
 - o diplômes de plongée de la F.F.E.S.S.M. et PADI

Répartition par tranche d'âge et sexe des membres licenciés en 2017 :

	- de 6 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-25 ans	26-59 ans	60 ans et +	Total
Homme	0	1	6	1	39	7	54
Femme	0	0	1	2	17	2	22
Total	0	1	7	3	56	9	76

Âge des membres licenciés en 2017 :

• Âge moyen: 43,3 ans (Meurthe-et-Moselle: 43,0 / Lorraine: 40,6 / National: 41,7)

• Âge médian : 45 ans (Meurthe-et-Moselle : 45 / Lorraine : 40 / National : 43)

1^{er} quartile: 36 ans (Meurthe-et-Moselle: 31 / Lorraine: 28 / National: 30)

⁴ Source: Le Descendeur, document annuel d'A.G. de la F.F.S.; http://ffspeleo.fr/descendeur-123.html

USAN Projet associatif global 2018 - 3/6 -

Licences fédérales individuelles temporaires délivrées

	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Nb de mineurs	96	59	154	81	112	502
Nb d'adultes	154	152	181	181	228	896
Total USAN	250	211	335	262	340	1 398
Total Lorraine	749	511	743	645	687	3 335
% Lorraine	33,4 %	41,3 %	45,1 %	40,6 %	49,5 %	41,9 %
Total France	7 443	6 930	7 565	7 022	6 499	35 459
% France	3,4 %	3,0 %	4,4 %	3,7 %	5,2 %	3,9 %

Sur les 5 dernières années l'USAN a délivré 1 398 licences fédérales individuelles temporaires. Cela représente presque la moitié des licences délivrées dans la région Lorraine et 3,9 % du nombre total de celles délivrées sur toute la France par l'ensemble des clubs, comités départementaux et régionaux.4

Partenaires financiers historiques

 Ville de Nancy, métropole du Grand Nancy, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, État (C.N.D.S.), Fédération française de spéléologie, comité départemental de spéléologie et Ligue spéléologique lorraine, fabricants et vendeurs de matériels (sociétés Cévennes évasion, Expé, MTDE et Résurgence)

Points forts

- Effectif important (2^e plus important club de France)
- Activités en semaine au gymnase Provençal et à la piscine Nakache créant du lien entre les membres
- Bonne maîtrise financière
- Programme d'activités pluridisciplinaire riche et varié

Faibless es

- Âge moyen des adhérents trop élevé
- · Fidélisation des adhérents trop faible
- Niveau de diplôme des cadres spéléologiques trop faible pour encadrer en A.C.M.

Orientations et plan d'actions

- Rajeunir les adhérents :
 - En répondant aux sollicitations des centres et établissements qui souhaitent faire découvrir la spéléologie aux jeunes qu'ils accueillent :
 - afin de faire connaître l'activité du grand public et ouvrir les possibilités de recrutement
 - Problème: l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles; cette nouvelle réglementation impose l'encadrement en A.C.M. par un breveté d'État ou un moniteur fédéral en spéléologie, cadres dont ne dispose pas le club. Nous continuons à espérer que notre Fédération va rediscuter avec le Ministère pour assouplir cette règle...
 - diversification auprès des établissements scolaires et des universités via le S.U.A.P.S.
 - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
 - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
 - grâce au site internet du club
 - par une présence sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et OnVaSortir
 - par une présence dans les médias
 - o En favorisant l'adhésion de jeunes :
 - par une cotisation à moindre de coût grâce aux conventions A.N.C.V. et CAF 54
 - en leur prêtant le matériel nécessaire pour leur participation aux activités du club
 - avec la mise à disposition d'une bibliothèque technique riche et diversifiée
- Poursuivre la féminisation du club :
 - o En développant les actions de promotion auprès du grand public :
 - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
 - grâce au site internet du club
 - par une présence dans les médias

USAN

Projet associatif global 2018

- 4/6 -

- o En organisant des stages et sorties avec des thématiques attractives et ouvertes aux familles
- En favorisant l'accès aux postes à responsabilité au sein du club :
 - par une incitation et une sollicitation des femmes licenciées au sein du club

Fidéliser les adhérents :

- o En diversifiant davantage les activités à tous les moments de l'année
- En organisant des commandes groupées de matériel individuel afin de bénéficier de tarifs préférentiels pour les adhérents
- En éditant un bulletin mensuel afin de faire circuler l'information et garder la trace écrite des activités passées :
 - sous forme électronique sur le site internet du club et par courrier électronique
 - sous forme imprimée pour les bibliothèques
- o En créant du lien entre les adhérents :
 - avec une liste de discussion électronique
 - à l'aide d'un annuaire des membres
- Favoriser l'augmentation du niveau de formation des membres du club :
 - En promouvant les stages fédéraux de formation auprès des adhérents, notamment les formations de secours et de cadres
 - o En développant des aides financières pour faciliter l'accès aux formations
- Diversifier les sources de financement :
 - o En sollicitant le mécénat d'entreprises locales ou non
 - En organisant des visites guidées payantes de cavités et de canyons :
 - en développant les actions de découverte du milieu souterrain
- Améliorer la visibilité du club par le grand public et les diverses instances :
 - o En participant aux réunions du CDOS, de l'O.M.S, de la D.D.J.S.C.S., etc.
 - En s'ouvrant aux publics handicapés :
 - support à une opération avec des personnes atteintes de la sclérose en plaque
 - stage de découverte pour personnes non-voyantes au Spéléodrome
 - o En diffusant le bulletin d'information du club :
 - mise en ligne sur internet
 - communication du bulletin aux diverses instances
 - o En disposant d'une visibilité sur internet :
 - avec un site internet disposant d'un alias fédéral⁵
 - avec une présence sur l'encyclopédie libre Wikipédia⁶
 - avec une page Facebook⁷

Articulations avec le projet de développement régional et le projet fédéral

- Projet de développement régional 2018-2020: ce projet est construit en 4 axes, déclinés du projet fédéral, dans lesquels les orientations du club s'inscrivent, en particulier dans les points suivants:
 - 1. Pratiquer :
 - diffusion des nouvelles découvertes et techniques mises au point
 - facilitation de la participation des jeunes aux activités
 - facilitation de la participation des femmes aux activités
 - o 2. Développer :
 - gestion d'un fichier des adhérents
 - création d'un lien durable avec les adhérents
 - création d'un espace d'échange pour les adhérents

Page Facebook officielle du club : http://www.facebook.com/usannancy

USAN Projet associatif global 2018

⁵ Site internet du club : http://usan.ffspeleo.fr

⁶ Page de présentation du club sur Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Union_spéléologique_de_l'agglomération_nancéienne

- amélioration de la visibilité de l'activité sur internet
- organisation de visites de cavités pour des publics cibles
- participation aux diverses réunions
- prise en compte de l'évolution de la politique fédérale et des politiques publiques pour orienter le projet

3. Former:

- facilitation de l'accès aux formations
- accessibilité des connaissances et des descriptifs de sites de pratiques déposés à la bibliothèque
- enrichissement du fond documentaire de la bibliothèque

4. Protéger et préserver :

- sécurisation des accès aux sites et parcours souterrains
- inventaire des sites souterrains naturels ou non
- Projet fédéral 2017-2021⁸: ce projet est construit sur 2 ambitions dans lesquelles les orientations du club s'inscrivent, en particulier dans les points suivants:
 - Ambition n° 1: Renforcer et développer son expertise et son rôle de centre de ressource dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux au niveau national et international :
 - développer la prévention
 - assurer les secours en milieu souterrain
 - réalisation de supports adaptés de présentation des actions
 - amélioration de la couverture presse
 - utilisation des moyens modernes de communication
 - Ambition n° 2 : Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs :
 - développement des actions orientées vers le public jeune
 - augmentation du nombre de fédérées féminines
 - · accueil des pratiquants en famille
 - poursuite du programme « Spéléo et canyon pour tous »
 - développement de la pratique hybride en structures artificielles
 - · valorisation des plus-values éducatives de la spéléologie et du canyonisme
 - formation des dirigeants aux dispositifs réglementaires
 - développement de la formation des pratiquants dans les domaines de la connaissance et de la préservation des milieux de pratique
 - poursuite de l'intégration du canyonisme
 - réation des conditions d'une parité hommes/femmes





⁸ Document en téléchargement sur le site fédéral :

http://ffspeleo.fr/download.php?chemin=/image/uploader/uploadify/article/pdf/&fichier=21-projet-fdral-2017-2021.pdf

USAN Projet associatif global 2018

- 6/6 -

9 Panorama de presse

les 23 et 24 mai près de toul

Sclérose en plaques: le défi spéléo approche

Le prochain défi des membres du groupe de parole sur la sclérose en plaques du Pays-Haut (bassin de Longwy) approche à grands pas. Les 23 et 24 mai, ils prendront la direction des entrailles de la terre.

Le prochain défi des membres du groupe de parol à grands pas. Les 23 et 24 mai, ils prendront la distribution dans la denireir eligne diote. motives et en meme temps remplis i dapprehension. Les membres du groupe de l'ays-flaut vont bientot recuperre leur equipement pour leur dels jaques du Pays-flaut vont bientot recuperre leur equipement pour leur dels jaques du Pays-flaut vont bientot recuperre leur equipement pour leur dels jaques du Pays-flaut vont bientot recuperre leur leur des sistues a Fierre-la-Tierche, procession de la Ligue française contre la sclerose en plaques. « Meme s'ils sesenti a un moment ou ut autre la les recevont des mains du Longovien Marc Kopp, representant regonal de la Ligue française contre la selicose en plaques. « Meme s'ils sesenti a un moment ou ut autre la legiture que la leur per leur del l'union speleologique der de l'autre de villers-les-Nancy, de l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifs) de laxou et de l'Ution speleologique l'agglomeration nanceienne. « Cet evenement s'inscrira dans le cadre de la lournée mondiale de la scierose en plaques. Chaque maladed du groupe de l'agglomeration nanceienne. « Cet evenement s'inscrira dans le cadre de la lournée mondiale de la scierose en plaques. Chaque maladed du groupe de l'agglomeration nanceienne. « Cet evenement s'inscrira dans le cadre de la lournée mondiale de la scierose en plaques. Chaque maladed du groupe de l'agglomeration nanceienne. « Cet evenement s'inscrira dans le cadre de la lournée mondiale de la scierose en plaques. Chaque malade du groupe de l'agglomeration nanceienne. « Cet evenement s'inscrira dans le cadre de la lournée mondiale de la scierose en plaques Chaque malade du groupe de l'agglomeration nanceienne. « Cet evenement s'inscrira dans le cadre de la lourne mondiale de la scircose en plaques Chaque malade du groupe de parque l'autre de l'arche divine de l'arche divine s'extre de l'arche divine de



Marc Kopp va bientôt remettre l'équipement pour le défi spéléo aux futurs particip

Républicain Lorrain, 5 Mai 2017

LORRAINE > Expérience

« La philosophie du malade heureux »

Huit patients handicapés par une sclérose en plaques ont bivouaqué cette nuit au cœur d'une grotte à Pierre-la-Treiche. Un défi rendu possible notamment grâce à l'engagement de 60 étudiants lorrains et du club spéléo de Nancy.

est un message d'espoir lancé à la veille de la Journée mondiale de la sclérose en plaques (SEP). Hier en début de soirée, huit Lorrains atteints de cette maladie inflamma tents de cette maladie inflamma-toire du système nerveux central, ont pris part à un défi spéléologi-que. Chacun accompagné d'un étudiant en fac de sport à Nancy et d'un étudiant de l'Institut de for-

L'émotion de Marc Kopp

m'émeut ce soir, c'est l'alchimie de tous ces étudiants bénévoles qui se sont rendus disponibles

mation en soins infirmiers de Laxou, ils ont entrepris une des-cente dans la grotte des 7 salles, à Pierre-la-Treiche (54) pour y passer

A 18 h 30, Patrick est le premier à A 18 h 30, Patrick est le premier à arriver à proximité de la grotte. Il va y pénétrer avec Manon, étudiante en sport et Ludovic, élève infirmier qui l'aident à atteindre l'entrée : » Je vous fais entièrement confiance », leur lance Patrick. Mu par « la curiosité », Patrick souhaite « montrer que si la maladie nous freine au quotidien, on peut vivre des expériences uniques ».

A l'origine du projet, Marc Kopp. Atteint lui aussi de SEP, il animu qui groupe de paroles dans le pays

un groupe de paroles dans le pays Haut. Il y développe une « philoso-phie du malade heureux [...] Il s'agit de redonner un sens à sa vie. C'est dans ce cadre que sont mis en place des défis collectifs ». Ils naissent tous de rencontres, comme celle qui lui a permis d'effectuer un saut en parachute en binôme au-dessus de l'Everest. Le défi spéléo est né d'une discussion avec Bruno Ragaru, prof à la fac de sport de Nancy. Une année de préparation plus tard, l'aventure a pris corps, hier, avec plus de 60 étudiants vo-



Patrick, tout sourire, est entré dans la grotte, avec Manon, étudiante en Staps derrière lui et Ludovic, ent jusqu'au bivouac va débuter

des 8 malades à avoir testé préala-blement le cheminement de plus d'une heure pour atteindre le bi-vouac : « Il y a des passages où ils seront seuls avec eux-mêmes », dit-

il. Dernière consigne de Bruno Ragaru aux étudiants : « Laisser leur autonomie aux malades tout en

anticipant les problèmes ».

Une aventure collective, physique, psychologique, humaine rendue possible grâce à l'Union spé-

léologique de l'agglomération de Nancy, pour toute la logistique en matière de sécurité

Marie-Hélène VERNIER

L'Est Républicain, 24 Mai 2017

SANTÉ exploit d'un longovicien

Sclérose en plaques: «J'ai décidé d'être un malade heureux»

Mardi et mercredi, sept personnes atteintes de sclérose en plaques relèveront un défi spéléo à Pierrela-Treiche. Une première! Le Longovicien Marc Kopp fera partie de cette aventure sportive et humaine.

I y a une vie avant, une vie après », glisse Marc Kopp, 58 ans. Avant, c'était avant 2001 et le diagnostic de sclerose in plaques primaire progresse in particular primaire progresse in particular primaire progresse particular primaire primaire primaire primaire primaire primaire primaire primaire primaire diagnostic de sclerose en pla-ques primaire progressive posé par le corps médical. «Il m'a fallu cinq ans pour me recons-truire, apprendre a vivre en paix avec la maladie. » L'évolution de la sienne est foudroyante. Rapi-dement, l'habitant de Longwy,

la sienne est foudroyante. Rapidement. l'habitant de Longwy, très actif et très sportif, se retrouve cloué sur un fautueil, utilisant les bequilles pour les petits deplacements seulement. Ce cheminement fait, il decide d'etre « un malade heureux». En tout cas, un homme qui se depasse, pousse les limites d'un corps devenu vulnerable et fragile. La preuve, mardi et mercredi prochains, avec sept autres compagnons atteints de Sep (acronyme de la pathologie), il s'elancera dans un defi speleologique avec bivouac et nuit sur place, une première.

Accompagnés d'etudiants de l'Institut de soins infirmiers de Laxou, ils entreprendront en binome une descente dans la grotte des Sept-Salles de Pierre-la-Treiche (dans le Toulois). Un parcours «infernal» dans des boyaux « ou il faut parfois ramper tels des vers de terre», reconnait Marc Kopp, qui à déja effectué une reconnaissance de cette cavité effectue une reconnaissance de cette cavité

Une traversée de 400 metres que tous ne feront pas intégralement mais qui constituera néanmoins un exploit et une quete initiatique. «Dans cer-tains passages, chacun sera



Marc Kopp a déjà effectué une reconnaissance de la grotte des Sept-Salles. «un parcours infernal», concède-t-il.

seul face à lui-même, avec pour seule arme sa force agissante, sa capacité à lacher prise», résume-il.

Du groupe de parole à l'aventure

Il le concède, ce challenge est rendu possible grâce à l'énorme logistique mise en place par la fac de sports et les spéléistes de l'agglo nancéienne. Et à l'enthousiasme de ses sept coé-

quipiers aussi. Tous volontai-res, tous issus du groupe de parole qu'il a créé en 2007 dans le Pays-Haut. Une cellule coani-mee avec une psychologue cli-nicienne, destinee aussi bien aux personnes atteintes qu'à leurs accompagnants

leurs accompagnants. «A ce jour, on a reçu 1587 personnes au cours de 199 ren-contres. » Un public écouté bien sûr, «la parole délivre», mais aussi motivé par son propre exemple. «Je m'attelle à mettre des actes sur les mots, à montrer que c'est possible de vivre de façon légère » Au se sur le s'ate à été une épreuve Mais quelle joie ensuite de voir de sourire des autres malades sur l'exploit pour l'exploit ne m'intéresse pas. Mais tout cela minéresse pas. Mais tout cela l'ULM, au parapente, à la mon-tgolfière... Il a même sauté au-dessus de l'Everest en tandem avec Mario Gervasi, parachu-

laquelle il a du faire taire sa douleur. «Rien que me rendre

Mais quelle joie ensuite de voir le sourire des autres malades. L'exploit pour l'exploit ne m'intéresse pas. Mais tout cela met le projecteur sur la maladie et délivre un message

d'espoir. » Ce nouveau défi spéléo se tiste chevronne. deroulera la veille de la journee Une aventure folle pour mondiale de la Sep.

Valérie RICHARD

Le Républicain Lorrain, 22 Mai 2017

Dimanche 13 août 2017

SOCIÉTÉ / FAITS DIVERS / JUSTICE 7

NANCY Spéléologie

La passion souterraine de l'USAN

L'activité a ses adeptes... Et ne cesse d'en attirer de nouveaux. La spéléologie intrigue et passionne. L'Union spéléologique de l'agglomération nancéienne s'active toute l'année... Et est à la recherche d'un local pour assurer sa survie.

butel famée... Et est à la recherche d'un local pour assurer as survie...

D'epuis plus de 55 ans, l'Union spéléologique de céientais plus de 55 ans, l'Union spéléologique de l'agglounération Nan-de l'agglounération Nan-de

hension, il n'y a aucune difficul-té, tout le monde peut s'y met-

reission, in 17 at actioner dimension, in 17 at actioner dimension, in 18 at action true; les tentes per personal public. Parmi elles, la grotte des 7 Salles, avec un dévelopement de 1,255 mètres, et la grotte des Salnte-Reine, «Ce sont des enforcement et actions de la comment de 1,255 mètres, et la grotte de la comment de 1,255 mètres, «Ce sont des enforcement et actions de la comment de 1,255 mètres de la figura de 1,255 mètres de la figura de 1,255 mètres de 1,255 mètres de 1,255 metres de 1,255 metres



À Pierre-la-Treiche, la grotte de Sainte-Reine est le site idéal pour une initiation en toute sécurité, avant de monter en puissance! Photo ER

souterrain au spéléodrome, et le 8 octobre, avec spéléo pour tous à Pierre-la-Treiche.

À la recherche d'un local

Scule ombre au tableau, et pas des moindres, le local. «Au 31 décembre prochain, nous se-rons sans local. L'actuel est prêté par la ville. Il est sur le site de Nancy-Thermal et il va être récu-péré pour de futurs projets. La

recherche est compliquée car nous avons beaucoup de maté-riel à stocker et il nous faut une alimentation en eau pour pou-voir entretenir comme il se doit

Yannick VERNINI

L'Est Républicain, 13 Août 2017

PIERRE-LA-TREICHE

De vastes grottes à explorer

Utilisées par l'homme dès la préhistoire, ces très grandes cavités, creusées par les infiltrations de la Moselle il y a plus d'un million d'années, sont très appréciées des spéléologues.

pierre-la-Treiche est une commune d'environ 500 habitants située sur la rive gauche de la Moselle en amont de Toul dans ce qui est appelé communément la « boucle de la Moselle», cette « boucle » est due au phénomène de capture au profit de la Meurthe qui a eu lieu à l'ère quaternaire. Au niveau de Pierre-la-Treiche un endokarst sous-fluvial a participé à l'affaiblissement de la Moselle, ce qui a contribué à son détournement à hauteur de l'actuelle ville de Toul. La rivière a continué de s'encaisser et a laissé des cavités naturelles à la place de l'endokarst disparu. À l'intérieur de ces grottes, la Moselle a d'ailleurs laissé des alluvions qui prouvent son passage.

39 grottes référencées

Aujourd'hui, Pierre-la-Treiche, avec trente-neuf grottes référencées, est la commune de Meurthe-et-Moselle disposant du plus grand nombre de grottes du département, dont quatre des cinq grottes au plus grand développement: grotte Sainte-Reine (2° grotte du département avec 1 260 m de développement), grotte des Sept-Salles (1 235 m), grotte Jacqueline (1 155 m) et grotte des Puits (440 m).

Ces grottes ont commencé à être utilisées par l'homme pen-



Chasseurs de vipères à l'entrée de la grotte Sainte-Reine. Photo DR

dant la préhistoire. Des fouilles menées au milieu du XIXº siècle par Nicolas Husson (1814-1890), pharmacien à Toul, ont ainsi révélé la présence d'ossements d'ours des cavernes et de hyènes des cavernes dans la grotte Sainte-Reine et montré l'utilisation de la grotte des Celtes par des peuplades locales comme sépulture collective durant le IIº millénaire avant notre ère. Le nom de « Sainte-Reine » viendrait d'ailleurs d'une femme de chef celte, gallo-romain ou

franc, dont la dépouille y aurait été cachée pour la soustraire à des ennemis.

Plus récemment, au XVIII^e siècle, le porche de la grotte Sainte-Reine a été occupé par un ermite puis par un sabotier, ce qui vaut à cet espace d'être classé aux monuments historiques depuis 1910.

ques depuis 1910.

Depuis le XIXe siècle de nombreux explorateurs se sont succédé dans les grottes de Pierrela-Treiche pour approfondir la connaissance de ces cavernes,

comprendre le phénomène de capture, étudier la faune cavernicole, y chasser les vipères pour leur venin. De nos jours, ces grottes, classées 1 à 2 suivant le référencement de la Fédération française de spéléologie, servent de cavités d'initiation permettant de découvrir le monde souterrain, ses beautés et ses particularités

et ses particularités. Les 23 et 24 mai derniers, la grotte des Sept-Salles a servi à un défi souterrain mondial organisé par Marc Kopp pour un groupe de sept malades atteints de sclérose en plaques, avec le soutien humain et technique de l'Union spéléologique de l'agglomération nancéienne (USAN).

A noter que le dimanche 8 octobre, l'USAN organisera une journée « Spéléo pour tous » et ouvrira les grottes au grand public.

> Renseignements et information sur le site du club : http://usan.ffspeleo.fr



Ces grottes servent de cavité d'initiation à la spéléologie.

<u>L'Est Républicain, 14 Août 2017</u>



Le porche de la grotte « Sainte-Reine » du nom de la femme d'un chef celte, dont la dépouille y serait cachée.

VILLERS-LÈS-NANCY > Spéléologie

Dans la peau d'Indiana Jones

es Journées du patrimoine ne sont pas seulement réservées à la découverte des vieilles pierres, des trésors architecturaux ou encore des bâtiments abritant les institutions qui, il faut bien le dire, ont bien du mal à passionner nos chères têtes blondes.

A faire en famille, la spéléologie est une option à la fois ludique et culturelle. Et le spéléodrome de Nancy entend bien jouer sa carte. L'ancienne galerie de drainage des eaux souterraines du plateau de la Forêt de Haye, réalisée au début des années 1900 pour alimenter la ville de Nancy en eau potable, livrera ainsi ses trésors et son histoire. Devant son tarissement progressif, son exploitation a été abandonnée à partir des années 30. En un siècle, la nature y a repris ses droits el la nature y a repris ses droits et élaisé de superbes dépôts de calcite blanche transformant la galerie en une grotte exceptionnelle aux portes même de la cité ducale.

La visite, assez sportive et plutôt aquatique, permet de découvrir un site patrimonial particulier et une partie de l'histoire de Nancy liée à l'annexion de l'Alsace-Moselle, ainsi que des fossiles, des spéléothèmes et une faune stygobie adaptée au milieu souterrain. De quoi, le temps de quelques heures, se glisser dans la peau d'Indiana Jones.

> Renseignements sur http://usan.ffspeleo.fr



A faire en famille ce dimanche, la visite guidée du spéléodrome de Nancy permet non seulement de retracer une partie de l'histoire de Nancy mais aussi de passer un moment unique. Photo DR

L'Est Républicain, 17 Septembre 2017

10 Inventaires de matériels

Les inventaires n'ont pas été mis à jour cette année compte tenu de la priorité donnée à l'emménagement dans le nouveau local.

Consulter l'Usania précédent.

11 Coordonnées et adresses utiles



28 rue Delandine 69002 Lyon Tel: 04.72.56.09.63 Fax: 04.78.42.15.98 Mél: secretariat@ffspeleo.fr

Site web: http://www.ffspeleo.fr



Maison Régionale des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine Mél: lispel@ffspeleo.fr

Site web: http://csr-l.ffspeleo.fr



17 rue de l'Ermitage - 54600 Villers-lès-Nancy (Chez Christophe Prévot) Mél : cds54@ffspeleo.fr

Site web: http://cds54.ffspeleo.fr



17 rue de l'Ermitage - 54600 Villers-lès-Nancy (Chez Christophe Prévot)

> Mél : <u>usan@ffspeleo.fr</u> Site web : <u>http://usan.ffspeleo.fr</u>

12 Documents annexes disponibles sur Internet

12.1 Documents fédéraux

Organigramme fédéral : http://ffspeleo.fr/organigramme-14.html

Définition fédérale de :

o La spéléologie : <u>http://ffspeleo.fr/speleologie-16.html</u>

o Le canyonisme : http://ffspeleo.fr/canyonisme-17.html

o La plongée souterraine : http://ffspeleo.fr/plongee-souterraine-18.html

➤ Chartes et recommandations : http://ffspeleo.fr/chartes-definitions-et-recommandations-240-86.html, dont :

- o Charte du spéléologue :
 - http://ffspeleo.fr/download.php?chemin=./image/uploader/uploadify/article/pdf/&fichier=86-charte_du_speleologue.pdf
- o Charte du canyonisme :
 - http://ffspeleo.fr/download.php?chemin=./image/uploader/uploadify/article/pdf/&fichier=86-charte_canyon_attitude_06_11_09_.pdf
- Préconisations pour l'encadrement :
 http://ffspeleo.fr/download.php?chemin=./image/uploader/uploadify/article/pdf
 /&fichier=86-preconisations pour l encadrement.pdf
- Définition des équipements réversibles :
 http://ffspeleo.fr/download.php?chemin=./image/uploader/uploadify/article/pdf
 /&fichier=86-definition equipement reversible.pdf
- Campagne d'adhésion 2018 :
 - o Tarifs fédéraux : http://ffspeleo.fr/tarifs-272.html
 - Documents liés à la campagne 2017 d'adhésion : http://ffspeleo.fr/documentation-171.html, dont :
 - Courrier du président : http://ffspeleo.fr/club-le mot d presidt
 - Notice d'information sur l'assurance, aux pratiquants : http://assurance.ffspeleo.fr/IMG/pdf/ass-notice_information_assurance_P.pdf
 - Modèle de certificat médical : http://ffspeleo.fr/certif_medical
 - Pourquoi s'assurer et comparatif : http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?article11
- > Assurance Initiation :
 - o Conditions d'utilisation : http://assurance.ffspeleo.fr/assurance.ffspeleo.f
 - o Mémento assurance Initiation : http://assurance.ffspeleo.fr/ass-memento_initiation
 - O Bordereau de présence : http://assurance.ffspeleo.fr/ass-bordereau de presence initiation
- En cas d'accident en spéléologie :
 - o Conduite à tenir en cas d'accident : http://ffspeleo.fr/ssf026-conduite_accident-fr
 - Contacts par département : http://speleo-secours-français.fr/fr/presentation/departements-et-regions/n-d-alerte-par-departement
 - o Formulaire de déclaration d'accident : http://assurance.ffspeleo.fr/ass-declaration_accident
- Mémento du dirigeant : http://memento.ffspeleo.fr/
- Documentation de l'École française de spéléologie :
 - Documentation technique du GET : http://efs.ffspeleo.fr/index.php/documentation/publications-techniques-get
 - Tout sur la réglementation : http://efs.ffspeleo.fr/index.php/les-stages/documents-reglementation
 - Les stages (contenus et référentiels): http://efs.ffspeleo.fr/index.php/les-stages

- Documentation de l'École française de canyonisme : http://canyon.ffspeleo.fr/index.php/fr/
- Spéléo-secours français ;
 - Lettres d'information : http://www.speleo-secours-français.com/fr/sauveteurs/lettres-info/archive/listid-4-lettre-information-du-ssf
 - Les formations : http://www.speleo-secours-français.com/fr/sauveteurs/formations
 - o Techniques spécifiques : http://www.speleo-secours-francais.com/fr/cellule-de-veille-technique/techniques-utilisees

12.2 Documents du club

- Feuille d'adhésion 2018 et RIB pour virement : http://usan.ffspeleo.fr/spip2129/spip.php?article1530
- Assurances du club (Responsabilité civile, locaux, initiation au gymnase) : http://usan.ffspeleo.fr/spip2129/spip.php?article869
- ➤ Usania, document d'A.G. : http://usan.ffspeleo.fr/spip2129/spip.php?rubrique117

